38e ANNEE (4e SÉRIE) N° 41 17 NOVEMBRE 1921

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.
	Édition partielle	12 fr.
ÉTRANGER	Édition complète.	20 fr. 50
	Édition partielle	14 fr. 50

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication ;* l'édition partielle n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence ;* pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. DEBROAS, 48, rue de Clichy, Paris 9e

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Bulletin d'Ecriture Sainte. — § I. *Le livre de Jérémie* du P. Condamin, 641. *a)* L'époque de Jérémie, 641. *b)* Rapports des textes hébreu et grec du livre de Jérémie, 642. *c)* Théologie de Jérémie, 643. — § II. *L'Apocalypse* du P. Allo, 644. *a)* La situation des Eglises d'Asie Mineure à la fin du 1er siècle et le but de l'Apocalypse, 645. *b)* L'Apocalypse de S. Jean et les Apocalypses, 646. *c)* L'unité de l'Apocalypse, 650. — § III. Le P. Lagrange, chevalier de la Légion d'honneur, 654.

Liturgie. — Consultations diverses, 654.

PRÉDICATION

Pour la fête de l'Immaculée-Conception. — Les conséquences, pour nous, de l'immaculée Conception de Marie, 513.

Les Dominicales d'un petit Doyen. — VI. *Immaculée-Conception :* Fête des Enfants de Marie, 515.

Pour la fête de sainte Catherine. — Imiter ses exemples, 516.

Pour la fête d'une Confrérie d'agriculteurs. — Nous sommes les fermiers de Dieu, 519.

Conférences populaires sur l'histoire de l'Eglise. — XIII. La femme païenne, 521. — XIV. La femme chrétienne, 522.

Entretiens sur la vie chrétienne. — LXI. La tempérance chrétienne : La modération dans le luxe, 524.

1° Joindre 0 f. 75 et la dernière bande à toute demande de *changement d'adresse.*
2° Joindre 0 f. 25 et la dernière bande à toute demande de *consultation.*

Pour vos Séances

Vous seriez peut-être heureux de connaître les deux drames sociaux composés par l'abbé Mugnier *contre la désertion des campagnes :* **Le Déserteur** et **La Victoire de la Terre.** Chacun d'eux a 3 actes et se vend à nos bureaux 1 f. 25 franco ; 5 fr. les cinq franco. Pas de droits de représentation.

PETIT COURRIER

Q. — Je voudrais un commentaire du Sermon sur la montagne.

R. — Mgr Ginoulhiac, *Le Sermon sur la montagne,* 4 f., Lyon, Vitte ; — Deneux, *Sur le Sinaï de la loi de grâce,* 4 f., Vitte.

Q. — Je suis aumônier d'une Ecole Normale catholique. Chaque semaine je fais une conférence aux futures institutrices libres (14 à 18 ans). Quels sont les ouvrages qui pourraient me fournir des documents surtout au point de vue de la formation spirituelle ?

R. — Pourquoi ne vous inspireriez-vous pas des bons ouvrages universellement connus comme Rodriguez et Scaramelli, plus récemment Beaudenom ? — Voir aussi Dupanloup, *Lettres sur l'éducation des filles,* 6 f., Téqui ; — *Notre œuvre d'éducatrices,* par une religieuse, Beauchesne.

Q. — Ayant à faire des conférences aux jeunes gens sur « les Bienfaits de l'Eglise dans le cours des âges, » l'*Ami* me rendrait service en m'indiquant un ouvrage sérieux.

R. — Voir ce que nous avons dit il y a un mois, p. 585, du livre de M. Chénon, *Le Rôle social de l'Eglise ;* — Mgr Gibier, *Les Bienfaits de l'Eglise,* 2 vol., 16 f., Paris, Lethielleux.

Q. — Je voudrais quelques livres de méditations (en dehors de ceux qui traitent les fondements de la vie spirituelle) adaptés aux besoins des personnes qui s'occupent de l'enseignement libre et laïc et qui, désireuses d'exercer une influence surnaturelle, voudraient des sujets qui se rapportent directement à la formation religieuse des enfants.

R. — Vous feriez certainement méditer avec le plus grand fruit des livres comme Giraud, *Immolation et charité dans le gouvernement des âmes,* 4 f., Beauchesne ; — Delbrel, *Jésus éduca-*

teur des *Apôtres*, 7 f., Beauchesne ; — Guibert, *L'éducateur apôtre*, 2 f., de Gigord ; — Monfat, *Les vrais principes de l'éducation*, 6 f., Téqui ; — *Notre œuvre d'éducatrices*, par une religieuse, Beauchesne. — Voir aussi le sommaire que nous avons rappelé, l'autre jour, du *Jésus* du P. Meschler. Et pourquoi ne pas utiliser encore des livres comme *La Vie intérieure*, du cardinal Mercier, 7 f. 50, Beauchesne, ou l'*Ambassadeur du Christ*, du cardinal Gibbons, 9 f., Lethielleux, qui s'adressent spécialement aux prêtres mais dont les enseignements s'adaptent si aisément dans leur incomparable élévation à toute âme appelée à exercer une influence surnaturelle sur d'autres âmes ?

Q. — 1° Où trouver un recueil de méditations courtes et substantielles sur les vertus chrétiennes à proposer aux réunions d'Enfants de Marie d'un Pensionnat de jeunes filles (14 à 18 ans) ?

2° Où trouver pour ces mêmes enfants des « Mystères de Noël » à représenter ? A quelle librairie s'adresser pour un Recueil de vieux noëls destinés à la même séance ?

3° L'*Ami* a parlé autrefois de « scènes évangéliques » composées par un ancien Directeur de théâtre parisien, après sa conversion. Où peut-on se les procurer ?

R. — Ad I. Feige, *Méditations pour jeunes personnes sur les vertus chrétiennes*, 12 vol. à 1 f. 50 l'un (un vol. pour chaque vertu), Téqui.

Ad II. Moret, *Noël*, avec chant, 3 actes, 1 f., et *Dialogues pour fête de Noël*, 1 f., Téqui. — *Noëls anciens*, 3 vol. in-12, Nantes, Libaros.

Ad III. *Le Théâtre de l'Evangile*, par Em. Rochard, 4 vol. à 3 f. 50 l'un, Beauchesne (voir ce que nous en avons dit en 1919, p. 1257).

Q. — Pourriez-vous indiquer un recueil de poésies que l'on puisse adapter en musique pour cantates de fêtes de curé, de Supérieur, distributions de prix ?

R. — Vous avez le plus riche choix de recueils en ce genre, soit poésie et musique tout ensemble, soit poésies seules (recueils de Marie-Anita, de Fioretta, d'Hortense Barrau, de Lancelevée, etc.), à la libr. Haton, 59, boulevard Raspail, Paris.

Q. — Prière de m'indiquer une ou plusieurs études sur « la paresse » (pour jeunes gens).

R. — Voir *Soyez des hommes*, du P. Vuillermet, O. P., in-12, 6 f., Lethielleux (un excellent chapitre *ex professo* sur *le travail et la peine*, et *passim* quantité d'indications utiles pour votre sujet). — De bons chapitres aussi sur la paresse dans *Mission de la Jeunesse contemporaine*, du même auteur, 6 f., ibid.

Q. — Dans l'église où je dis la messe il est d'usage de lire une méditation avant la messe. Depuis plusieurs années je me sers du *Pain quotidien*. L'*Ami* voudrait-il m'indiquer un autre livre de méditations pour tous les jours de l'année ? J'ai déjà M. Hamon.

R. — Les excellents recueils de méditations ne manquent pas. Voir Chaignon, *Le chrétien sanctifié par la pratique de l'oraison mentale*, 3 in-16, 13 f. 50, Lyon, Vitte ; — *Méditations eucharistiques* extraites des écrits du B. Curé d'Ars (*Ami, couv.*, p. 138) (pourquoi ne pas lire aussi quelques chapitres de l'*Esprit du B. Curé d'Ars ?*) ; — P. Suau, *La Vie chrétienne*, méditations quotidiennes tirées du N. T., 6 f. 25, de Gigord ; — et tant d'autres, comme l'opuscule que nous annoncions l'autre jour de Mgr Dadolle sur la Communion.

Croyez-nous, le meilleur choix (le seul qui ait chances d'être sûr) est celui que chacun fait au fur et à mesure des indications qui sont données ici dans nos analyses. Nous avons là encore, sur notre bureau, des nouveautés ou des réimpressions excellentes dont nous dirons prochainement le contenu : nous ne vous en transcrivons pas les titres, la connaissance seule du contenu peut vous permettre de faire un choix éclairé.

Q. — Je dirige quelques jeunes filles qui offrent des marques sérieuses de vocation religieuse. Elles désireraient trouver une Congrégation qui comporterait la vie claustrale avec une activité modérée, par exemple auprès des malades ou des vieillards. Pourriez-vous me donner quelques renseignements utiles ?

R. — M. le chanoine Millot, vicaire général de Versailles, auteur de *Suis-je appelée à la vie religieuse ?* (in-12, 5 fr., Paris, Lethielleux), déclare dans la préface de son livre qu'il se met à la disposition des jeunes filles qui cherchent des communautés qui répondent à leurs aptitudes. Vous pouvez vous adresser à lui. (Il est d'ailleurs Supérieur de nombreuses Congrégations dans le diocèse de Versailles, et je serais bien étonné qu'il n'ait pas sur place votre affaire).

Matutinaud lit la Bible, par E. Duplessy, directeur de la *Réponse*. — **Les Neveux de Matutinaud**, par le même. — Vol. in-12 de 280 p., à 3 f. 75 l'un. — Paris, Téqui.

Réimpression, sous format plus souple, des deux dernières séries de ces *Matutinaud* dont les cinq volumes constituent un excellent Manuel d'Apologétique populaire, — mieux qu'un Manuel, — un modèle. Matutinaud, ce sont tous nos jeunes gens, de quinze à vingt ans : M. Duplessy les a croqués à merveille, on a vraiment l'illusion de les entendre, à travers ces pages pétillantes, de les voir, leur allure, leur attitude, leurs gestes, leur ton de voix. C'est comme cela qu'ils parlent, qu'ils raisonnent (ou déraisonnent), et c'est comme cela qu'il faut leur parler, avec cette loyauté absolue, cette conscience à ne rien voiler de la force de l'objection. Tout « Matutinaud » qui lira ces pages aura l'esprit en paix et le cœur en sympathie pour l'Eglise et les prêtres. A la fin de la Ve Série (*Matutinaud lit la Bible*), une Table alphabétique des matières, des objections abordées dans les cinq volumes. Il y a là un arsenal incomparable. Ces *Matutinaud* doivent figurer aux tout premiers rangs dans nos bibliothèques de patronages et de cercles d'études.

L'Oraison contemplative, par le P. Maurice de la Taille, prof. au Collège Romain. — In-18 de 48 p., 1 f. 25. — Paris, Beauchesne.

Le P. de la Taille suppose connues les descriptions du fait mystique laissées par les grands contemplatifs, connus aussi les principes de S. Thomas sur la connaissance religieuse ; et, laissant de côté les ardentes controverses que l'on sait, il se propose, en ces pages extraordinairement denses, de nous indiquer « quelle solution d'ensemble la théologie traditionnelle paraît offrir à certaines questions touchant la contemplation passive : son procédé, sa voie d'accès, ses épreuves, sa place dans l'économie surnaturelle, le genre de direction qu'elle réclame », à savoir : 1° l'âme, même en état de grâce, ne pouvant se donner la contemplation par le jeu de ses facultés, il est inutile qu'elle s'y évertue ; mais 2° puisque la contemplation est dans le prolongement normal de la vie de la grâce, il est à propos que l'âme s'y dispose, d'abord et principalement par la charité, et en second lieu par la correction des mauvaises habitudes de l'esprit ou du cœur qui empêcheraient la lumière contemplative de sourdre et de se dégager.

En vente à nos bureaux : **Pour votre Confession,** ***Examen de conscience à l'usage des enfants, suivi d'un Chemin de Croix***, 48 pages in-32, franco 0 f. 25 (les dix, franco 2 f. 15 ; les 50, 9.90 ; le cent, 19.55).

38e ANNEE (4e SÉRIE) | No 41 | 17 NOVEMBRE 1921

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Bulletin d'Écriture Sainte

SOMMAIRE. — § I. *Le livre de Jérémie* du P. Condamin. *a)* L'époque de Jérémie. *b)* Rapports des textes hébreu et grec du livre de Jérémie. *c)* Théologie de Jérémie.
§ II. L'*Apocalypse* du P. Allo. *a)* La situation des Eglises d'Asie Mineure à la fin du Ier siècle et le but de l'Apocalypse. *b)* L'Apocalypse de S. Jean et les Apocalypses. *c)* L'unité de l'Apocalypse.
§ III. Le P. Lagrange, chevalier de la Légion d'honneur.

La collection des « Etudes Bibliques » publiée sous la direction du P. Lagrange à la librairie Gabalda continue de s'enrichir, malgré la crise du papier, de volumes de tout premier ordre. Un simple compte rendu bibliographique ne saurait en signaler suffisamment le mérite et l'importance. Pourquoi faut-il, hélas ! que les difficultés des temps présents contraignent éditeur et auteurs à vendre ces volumes à un prix aussi élevé? De 24 fr. net que coûtait le *Jérémie* du P. Condamin, nous passons à 45 fr. avec l'*Apocalypse* du P. Allo, et à 50 fr. avec le commentaire sur l'*Evangile de S. Luc* du P. Lagrange. Ces prix, il faut bien s'en rendre compte, sont absolument prohibitifs pour le plus grand nombre de nos confrères ; et pour notre part, nous souhaitons vivement que bientôt il en puisse être autrement. Aussi, croyons-nous être utile à la majorité de nos lecteurs en essayant par le Bulletin scripturaire de les mettre un peu au courant des solutions adoptées sur la plupart des sujets traités. Pour rester généralement dans le cadre de leurs préoccupations et de leurs besoins, nous nous en tiendrons, d'ordinaire, aux grandes lignes, laissant délibérément de côté toute discussion par trop technique ou toute opinion par trop particulière. De la sorte, en faisant profiter les lecteurs de l'*Ami* des études patiemment et savamment conduites, nous pensons, tout à la fois, être plus utile à nos confrères et plus agréable aux auteurs. Distribuer à tout propos l'éloge et le blâme est tâche relativement aisée, mais sans grand profit dans une revue qui vise avant tout à donner un enseignement positif ; mieux vaut chercher à fournir cet enseignement en mettant à contribution des livres qui sont, d'ordinaire, le fruit du persévérant labeur de plusieurs années, sinon, parfois, de toute une vie.

§ I. — *Le* Jérémie *du P. Condamin* [1]

Le P. Condamin, S. J., autrefois professeur à l'Institut Catholique de Toulouse, maintenant professeur au Scolasticat d'Ore Place, en Angleterre, a déjà publié dans la même Collection une traduction et un commentaire du livre d'*Isaïe* qui font à bon droit autorité. Il vient de nous donner, en 1920, la traduction et le commentaire du livre de Jérémie. Déjà, quelques fragments de cet ouvrage avaient paru au cours des années 1911 et 1912 [1] et la plus grande partie du travail était achevée en 1914. Il a paru l'an dernier, sans que les événements survenus depuis aient dû faire changer la méthode, la forme ou le ton. Seulement, au frontispice, le souvenir de la Grande Guerre s'affirme par un hommage dédicatoire aux RR. PP. Roiron et Bouvier, morts pour la France en 1915 et 1916, tous les deux anciens élèves, puis anciens collègues du P. Condamin à Ore Place.

Dès sa préface, le commentaire du R. P. s'affiche nettement comme étant une réaction voulue et justifiée contre les excès de la critique, qu'il caractérise à si juste titre de « *chirurgicale,* » d'un certain Duhm qui en impose vraiment trop outre-Rhin. Ce dernier a taillé et tranché dans le livre de Jérémie avec une telle désinvolture que le cinquième seulement des oracles du Prophète a pu trouver grâce à ses yeux. Lui-même a, d'ailleurs, caractérisé et, du coup, jugé sa méthode en se comparant au roi Joakim jetant au feu des oracles qu'il trouvait importuns : « Le roi, dit-il, se comporte en critique ; il supprime ce qui ne lui plaît pas, et, comme rien ne lui plaît, il brûle tout le volume. » M. Duhm n'a voulu que faire de l'ironie ; il ne s'est pas aperçu qu'il avait prononcé contre sa méthode préférée le réquisitoire le plus sévère qui se puisse concevoir. Tout en acceptant les corrections de texte que Duhm ou ses collègues (Cornill, Giesebrecht ou Rothstein) ont pu parfois proposer avec raison, le plus habituellement c'est contre eux que polémique le P. Condamin, en mettant au service de la traduction fidèle et de l'interprétation exacte du livre inspiré ses théories strophiques ou ses connaissances littéraires, historiques et théologiques. Bien des oracles jugés douteux voient leurs droits à l'authenticité brillamment mis en lumière ; et des passages altérés sont rétablis dans leur pureté primitive.

a) L'époque de Jérémie. — Le personnage dont le P. Condamin traduit et commente les prophéties est, sans contredit, l'une des figures les plus attachantes et les plus sympathiques de l'A. T. Originaire d'Anathoth, petite ville de Benjamin, de

[1] *Le livre de Jérémie,* traduction et commentaire, par le P. Albert Condamin, de la Cie de Jésus. Un vol. in-8o de XLV-380 p. Paris, Gabalda, 1920 ; 24 fr. net.

[1] Cf. *Les prophéties de Jérémie brûlées par Joakim,* dans *Etudes* 5 janv. 1911, et *Trois poèmes de Jérémie,* dans *Recherches de Science religieuse* 1912, p. 297-320.

souche sacerdotale, Jérémie eut à remplir les plus dures missions et à affronter les plus grands périls. Lui, impressionnable et timide à l'excès, il fut choisi par Dieu, jeune encore, pour être son prophète, et toute sa carrière fut intimement mêlée aux dernières convulsions du royaume de Juda. Il prophétisa successivement sous quatre rois : Josias (640-608), Joakim (608-597), Joakin (597) et Sédécias (597-586). Peu après l'inauguration de son ministère (626), les beaux espoirs fondés sur l'avènement de Josias furent anéantis par la bataille de Megiddo (608). La tentative de réforme religieuse, devenue si nécessaire après les hontes du règne de Manassé, ne fut désormais reprise qu'à de rares et durant de très courts intervalles, et le Prophète eut le triste sort de passer, aux yeux de la plupart de ses contemporains, pour un lâche et un traître à la patrie parce qu'il donnait, de la part de Yahweh, les seuls conseils que suggérait la plus élémentaire prudence pour essayer de détourner de la Palestine les calamités et les ruines de l'invasion babylonienne et pour éviter à ses habitants, que n'avait pas suffisamment éclairés le sort de Samarie, les maux de la déportation sur un sol étranger.

Pour remplir sa mission, coûte que coûte, et faire entendre les messages redoutables que Dieu lui inspirait, il eut beaucoup à endurer tout particulièrement du roi Joakim dont il contrariait la politique à courte vue. Et néanmoins, en dépit des apparences contraires et parce qu'il était patriote jusqu'au fond de l'âme, il souffrit plus que tout autre en son siècle « du brisement et des blessures de son peuple » (VIII, 18-23). Il fut de son vivant, et dans toute l'acception que comportent ces mots, un méconnu et un incompris. On ne vit dans ses oracles que des messages de malheur qui blessaient l'amour-propre national, sans prendre garde que ces avertissemenis sévères et ces sages pronostics étaient animés du souffle religieux le plus pur et inspirés par la politique la plus perspicace. Il fallut qu'il ait disparu de la scène et que son action ss perdît déjà dans la nuit des temps pour que ses coreligionnaires lui rendissent justice et entourassent sa mémoire d'une auréole particulière. L'Ecclésiastique rappela ses souffrances et décrivit sa mission (XLIX, 8-9) ; le second livre des Macchabées le fit apparaître à Judas, après le grand-prêtre Onias, sous les traits d'un homme distingué par son grand âge et son air de dignité, admirable d'aspect et entouré de la plus imposante majesté. (II Mac. XV, 13-16). De ses mains, Judas reçut l'épée d'or qui devait lui permettre de briser ses ennemis. Diverses traditions se greffèrent sur son nom et magnifièrent son rôle. Lors de la prise de Jérusalem, il aurait caché le feu sacré ; sur un ordre divin, il aurait fait transporter le tabernacle, l'arche et l'autel des parfums dans un antre du mont Nébo dont il aurait muré l'entrée. (II Mac. II, 1-8). On en vint même à croire que dans les temps messianiques il reviendrait en personne pour indiquer aux Juifs le lieu où se trouvait le précieux trésor. A l'époque de Jésus, bien des contemporains, en voyant les prodiges qu'il opérait, ne croyaient-ils pas voir en lui Jérémie ressuscité ? (Mt. XVI, 14).

b) Les textes hébreu et grec du Livre de Jérémie. — L'introduction que le P. Condamin consacre au livre de Jérémie n'est pas très étendue. Elle n'a que XLV pages. C'est indiquer suffisamment que bien des questions exégétiques, historiques ou théologiques sont traitées au cours du commentaire proprement dit. De cette introduction, nous nous contenterons de dégager, en les complétant, quelques vues d'ensemble sur la théologie de Jérémie et de mettre en relief les conclusions adoptées sur les rapports mutuels du texte hébreu et de la version des LXX et sur l'ordre dans lequel sont actuellement disposés les oracles de Jérémie.

Du fait que cet ordre ne correspond pas toujours dans le recueil actuel à l'ordre chronologique dans lequel ils furent prononcés, et de la constatation que cet ordre n'est pas le même dans le texte massorétique et dans les LXX, découlent certains enseignements de nature à jeter quelque lumière sur divers problèmes de critique textuelle ou historique de l'A. T. Quand nous étudions ces livres, nous les voyons trop volontiers sous la forme où ils se présentent actuellement, et non sous celle qu'ils revêtirent peu après l'époque où furent rédigées les prophéties et dans les siècles qui suivirent. Le codex, format rouleau ou volumen, est de date relativement récente, surtout quand il s'agit de l'A. T., et il ne faut pas perdre de vue les hypothèses éminemment suggestives faites jadis par le P. Condamin dans la *Revue Biblique* [1]. A l'aide de déplacements de feuillets sur lesquels étaient fixés certains oracles, il expliqua, d'une manière très satisfaisante, bien des désordres qui s'étaient glissés dans le texte d'Isaïe au cours de sa transmission. Nous-même, récemment (cf. *Ami* du 25 août 1921, p. 466), à propos des problèmes chronologiques et historiques soulevés par la question Néhémie-Esdras, nous avons laissé entendre que les mémoires de Néhémie et d'Esdras avaient été classés d'une façon défectueuse. Et il semble bien que pour expliquer l'ordre des prophéties de Jérémie dans le recueil actuel, il faille 1° ne pas oublier que ces oracles furent écrits sur des feuilles séparées, à diverses reprises, et souvent à des intervalles de temps assez éloignés, et 2° se souvenir que si certains oracles ont été placés dans leur ordre chronologique, certains autres ont été arbitrairement rapprochés, soit en raison de la similitude du sujet traité ou des circonstances dans lesquelles ils avaient été prononcés, soit encore en

[1] Cf. *R. B.* 1902, p. 379-397, et 1904, p. 377-389. Cette hypothèse avait, d'ailleurs, déjà été énoncée en 1886-1887 par l'abbé Paulin Martin à l'Institut Catholique de Paris : « Si on excepte quelques ouvrages historiques, tout le reste n'est composé que de pièces et de morceaux juxtaposés artificiellement. Les ouvrages des Prophètes ne sont pas autre chose : on a groupé des morceaux plus ou moins courts, consistant souvent en une page ou une demi-page et on n'a même pas toujours suivi l'ordre chronologique. » (Cf. *Introduction à la critique générale de l'A. T.,* Cours lithographié, t. I, p. 126).

raison des exigences des lectures au cours des offices synagogaux. Si, à ces motifs d'interversion d'ordre divers, on ajoute les déplacements accidentels, peu nombreux il est vrai, on s'expliquera facilement que, dans le recueil actuel, les faits et les discours appartenant à des règnes différents soient si facilement mélangés. On pourra se rendre compte de ce mélange en se reportant aux pages XXII-XXIV de l'introduction, où sont indiquées les dates probables des prophéties de Jérémie. Celles des premières années du règne de Joakim (608-604) sont dispersées du chap. VIII au chap. XLV, cependant que celles des dernières années de son règne se trouvent aux chap. XII et XXXV, et que celles de l'époque de Sédécias (597-587) sont comprises entre les chap. XXIV et XXXIX.

Pour expliquer ces mélanges et ces interversions, le P. Condamin accepterait, assez volontiers, l'hypothèse d'un double recueil de ses prophéties fait par Jérémie lui-même et réparti de la façon suivante : I-XXVIII et XXXII-LI d'après les LXX. Tout en étant particulièrement consacré aux derniers événements de la vie du Prophète, le second recueil aurait contenu divers épisodes du règne de Joakim laissés de côté dans le premier. Le premier recueil aurait été rédigé en Palestine, et le second en Egypte. Ces deux recueils auraient eu durant quelque temps une existence indépendante ; ils auraient été par la suite ajoutés l'un à l'autre, bout à bout, en dépit du bouleversement ainsi introduit dans l'ordre chronologique, tant était grand le souci que l'on avait déjà, à cette époque reculée, de ne rien modifier à l'ordre sous lequel se présentaient les écrits inspirés, cet ordre fût-il démontré manifestement défectueux par des indications de date.

Cette hypothèse d'un double recueil des prophéties de Jérémie avait été déjà émise par John Thackeray. L'éminent critique y avait été amené par l'étude de la traduction grecque des diverses parties du livre de Jérémie. Il avait remarqué que les oracles de ce Prophète n'avaient pas été traduits par un seul et même personnage et que deux traducteurs, différents l'un de l'autre et par l'habileté professionnelle et par le vocabulaire et les tournures utilisées, avaient travaillé à nous donner de ce livre une version grecque en suivant chacun le recueil hébreu différent qu'ils avaient sous les yeux[1]. De là venait, selon lui, l'ordre différent des textes hébreu et grec du livre de Jérémie à partir du chap. XXV, 15, l'ordre des LXX étant chronologiquement antérieur à celui du T. M. ; de là viendrait peut-être la différence qu'il y a entre les textes hébreu et grec sous le rapport de la quantité. Si l'on s'en tient aux calculs de Graf, environ 2700 mots, soit 1/8e de l'ensemble, manquent dans les LXX, tandis qu'on ne trouve guère plus d'une centaine de mots ajoutés par le grec à l'hébreu.

Ce cas d'une version grecque plus courte que le T. M., n'est pas absolument unique dans l'A. T. On a noté la même particularité, mais dans des proportions beaucoup moindres, pour le livre de Job, pour les chap. XVII et XVIII du Ier livre de Samuel, pour divers passages d'Ezéchiel. — Comment expliquer ce phénomène ? Suffit-il, pour en rendre compte, de considérer toutes les additions du T. M. par rapport au grec comme des gloses, surtout quand il s'agit de doublets ? Nous ne le pensons pas. Une telle solution serait trop simpliste pour être vraie, car, parmi ces doublets, il y en a quelques-uns, en petit nombre il est vrai, qui sont à la fois dans le grec et dans l'hébreu ; mais surtout, il y a des additions hébraïques, qu'il s'agisse de doublets ou de prétendues gloses, qui sont postulées par le contexte, par le parallélisme, par la symétrie des strophes. Le mieux est donc d'examiner chaque cas en particulier et de le traiter isolément. Il y aura évidemment dans le T. M. des répétitions qui paraîtront accidentelles, des additions de mots qui sembleront des gloses, mais elles seront moins fréquentes qu'on serait porté à le croire de prime abord. Par conséquent, il convient peut-être de se demander si ces omissions du grec par rapport à l'hébreu sont bien le fait du traducteur grec qui, de parti pris, aurait abrégé son original, ou bien plutôt si ce ne serait pas cet original qui aurait offert déjà au traducteur un texte abrégé de Jérémie ? Il était si peu dans les habitudes des traducteurs de résumer le texte qu'ils avaient sous les yeux !

c) La théologie de Jérémie. — Les idées dogmatiques qui découlent du livre de Jérémie sont celles des anciens Prophètes, mais élaborées et répandues dans des circonstances nouvelles. Jérémie parle comme eux, et avec plus de force si possible, de l'unité de Dieu, de sa présence partout, au ciel et sur la terre, de son gouvernement universel ; des astres, des hommes et des animaux (V, 22, 24 ; XXVII, 5 ; XXXI, 35). Les dieux des nations ne sont que vanité et néant (II, 5, 11 ; V, 7 ; VIII, 19). Le Dieu d'Israël est le seul vrai Dieu qui dispose, comme bon lui semble, des nations et des royaumes de la terre pour en faire, s'il le veut, même à l'égard de son peuple, les instruments de sa justice. Nabuchodonosor châtiant Juda et les peuples voisins n'est que son lieutenant (I, 10, 15 ; XVIII, 5-10 ; XXV, 15-38). Comme Amos, Osée, Isaïe, Jérémie proteste énergiquement contre les infidélités du peuple, cause de tous les maux ; il réprouve les vues tout humaines de la politique du Roi et des Grands et prohibe avec véhémence les cultes étrangers et le formalisme dans le culte du vrai Dieu. Les sacrifices des victimes humaines en l'honneur de Moloch et de Baal font horreur à Yahweh (VII, 31 ; XIX, 5 ; XXXII, 35) ; les sacrifices offerts par des mains criminelles, les hommages purement extérieurs lui déplaisent tout autant (VI, 20 ; VII, 21, 22 ; XIV, 12). Le Tout-Puissant veut, avant tout, de ses fidèles adorateurs la droiture du cœur et l'observation de la loi morale (VII, 1-15 ; IV, 4 ; XXI, 12 ; XXII, 3 ; XXIII, 13-17). On aurait tort, toutefois, en raison de ces diatribes, de présenter Jérémie, ainsi que le

[1] Cf. *The greek translators of Jeremiah* dans *The Journal of theological Studies*, janv. 1903, p. 245-266. Voir aussi E. Duval, *Le texte grec de Jérémie d'après une étude récente : R. B.* 1903, p. 394-402.

font trop facilement certains commentateurs protestants et rationalistes, comme l'adversaire irréductible de tout sacrifice. Si Yahweh ne veut pas d'une offrande hypocrite, il agrée volontiers les oblations qui lui viennent des cœurs purs et, même dans les temps messianiques, il y aura encore des sacrifices (xxxiii, 18).

Les circonstances tragiques dans lesquelles Jérémie a exercé son ministère ont imprimé à son enseignement religieux certaines tendances particulières. Mieux que tout autre, par exemple, il indique le rôle du Prophète de l'Ancienne Alliance, sa vocation irrésistible, les révélations qui lui viennent d'En-Haut, la force surhumaine qui le soutient dans l'accomplissement de sa mission sans l'empêcher pour cela de courir maints dangers, de subir maints affronts ou mauvais traitements. Mieux que tout autre aussi il décrit ces rapports d'un genre tout spécial que la pratique de la vraie religion établit entre l'âme humaine et son Dieu. En dépit de la perversité générale et malgré sa vie agitée et troublée, Jérémie est toujours étroitement uni à son Dieu. Il sait que l'union qui existe entre son Créateur et lui est une union indissoluble, que rien ne peut rompre, pas même la ruine totale de Juda. Par là, il est préparé à annoncer que l'on peut jouir de l'union avec Dieu et du bienfait de la religion, alors même que le peuple élu n'aurait plus d'existence nationale, car ce n'est pas une religion extérieure, même érigée en loi d'Etat, qui est capable d'attacher un peuple à son Dieu : il faut pour cela quelque chose de plus intime et ce quelque chose réside dans le cœur même de l'homme. D'où, chez Jérémie, cette tendance vers un individualisme religieux plus accentué que chez les Prophètes antérieurs ; d'où, chez lui, cette idée que la religion est plus affaire d'individu que de nation. Ce trait caractéristique de sa doctrine prophétique est surtout manifeste quand il traite des rapports de Dieu avec l'homme, ou quand il énonce sa conception du péché. Pour lui, la religion consiste avant tout dans une connaissance plus personnelle du Dieu juste et bon qui veut être honoré par la confiance et les hommages des hommes, qui sonde les reins et les cœurs (xvii, 5-10) et est pour tous ceux qui s'approchent de Lui une véritable source d'eau vive (ii, 13 ; xvii, 13). En Lui, ses Fidèles doivent toujours espérer, même au milieu des désastres nationaux les plus définitifs en apparence. Et quand il étudie le péché, tout en ne négligeant pas le péché national, c'est-à-dire l'adultère d'Israël vis-à-vis de son premier amant, Jérémie ne borne pas là ses réflexions, comme firent généralement ses prédécesseurs. Il insiste, au contraire, beaucoup sur la nature même du péché, sur sa misère profonde, sur la détresse morale dans laquelle se débattent ceux qui le commettent ; il met en relief le caractère individuel de la faute commise. La nation, fait-il remarquer, est sans doute coupable dans son ensemble, mais elle n'est dans ce triste état que parce que tous les individus ont successivement prévariqué. La réforme extérieure sera donc vaine tant que les individus ne seront pas revenus à Dieu du fond de leur cœur.

A côté de ces traits qui mettent parfaitement en relief la responsabilité religieuse, au point de vue social, de l'individu vis-à-vis de la nation à laquelle il appartient, on trouve également chez Jérémie une tendance universaliste qu'accentuera plus encore, durant la captivité, le prophète Ezéchiel. Dès lors que l'individu est de moins en moins perdu dans la masse ou absorbé par elle, dès lors que son péché, tout en étant un péché national, reste néanmoins un péché personnel, punissable et expiable comme tel, ne doit-il pas en être de même des actes de vertu ? Et, puisque de tels actes ne peuvent pas être l'apanage des seuls Juifs, mais peuvent être le fait de tous les hommes, ne faut-il pas, du coup, renverser la barrière qui sépare Juifs et Gentils pour donner accès dans l'Israël régénéré à tous les hommes vertueux, même étrangers à Juda ? (iii, 17 ; xii, 14-17 ; xvi, 19-21 ; xxxi, 31-34). La révélation prophétique commençait donc à laisser entrevoir, au travers de la prédication de Jérémie, la consolante vision d'une *diaspora* juive largement ouverte à toute âme droite et de bonne volonté, prélude de l'universalisme chrétien, de ce royaume que devait fonder Jésus et dans lequel tous pourraient être incorporés sans qu'il y eût lieu d'y distinguer Juifs, de Païens ou Grecs, de Barbares.

En ce qui concerne l'avenir de Juda, Jérémie accentue encore la doctrine du « Petit Reste » prêchée par Isaïe. Jérusalem va tomber, le royaume va être détruit ; mais les Justes demeureront, ils survivront à la nation pour constituer un peuple nouveau avec lequel Dieu conclura une alliance plus intime, plus intérieure, garantie non par une circoncision de la chair mais par la circoncision du cœur. Un brillant avenir sera réservé à cet Israël régénéré à la tête duquel marchera Yahweh. (iii, 14-18 ; xxiii, 5-6 ; xxx ; xxxi ; xxxiii, 19-26) [1].

§ II. — *L'*Apocalypse *du P. Allo*

Un commentaire sur l'Apocalypse a toujours été un livre susceptible d'éveiller la curiosité du public ecclésiastique ou même laïque. Tant d'auteurs se sont succédés, au cours des siècles, avec la prétention injustifiée d'avoir enfin découvert la clef de cet énigmatique écrit ! Jusqu'ici, il faut bien le reconnaître, les explications plus ou moins vraisemblables ont succédé aux explications sans que l'on soit en droit de se vanter de posséder encore la vraie.

Le P. Allo nous offre son livre sans aucun de ces sous-titres alléchants qui suffisent, parfois, à pro-

[1] A ceux de nos lecteurs qui désireraient étudier plus à fond Jérémie nous signalons, parmi les auteurs catholiques, en dehors du livre du P. Condamin : Trochon, *Commentaire de Jérémie* dans la grande Bible de Lethielleux (1878) ; Knabenbauer, *In Jeremiam prophetam*, Paris, Lethielleux, 1889 ; Crampon, *La Sainte Bible* avec introduction et notes, Paris, 1901 ; Jean, *Jérémie, sa politique, sa théologie*, Paris, Gabalda, 1913.

curer un succès de librairie [1]. Il semble nous dire : « Lisez et jugez ! » et nous croyons pouvoir déclarer, en toute justice, que son travail restera comme l'un des meilleurs de la collection des « Etudes Bibliques ». Depuis de nombreuses années déjà, des études approfondies publiées dans la *Revue Biblique* montraient que la pénétration de ce livre inspiré était l'unique souci du distingué professeur de Fribourg. Chaque nouvel article attirait davantage l'attention par une information sérieuse, par une documentation de bon aloi, par un sens critique averti, et l'on était quelque peu impatient d'être en possession de l'ensemble du commentaire. C'est maintenant chose faite, et nul d'entre nous n'aura à regretter d'avoir un peu attendu.

a) La situation des Eglises d'Asie Mineure à la fin du premier siècle et le but de l'Apocalypse. — Certaines de ces Eglises sont énumérées (Ap. I, 11) au début des lettres consacrées à leur faire connaître leur état spirituel (Ap. I, 9-III). Ce sont les Eglises d'Ephèse, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie et de Laodicée. Pourquoi celles-là seulement sont-elles mentionnées, alors que sont laissées dans l'ombre des Chrétientés semble-t-il plus importantes et dont la fondation remontait à une plus haute antiquité, comme, par exemple, Colosses, Troas, Milet ? Ramsay, auquel est si familière la géographie de l'Asie antérieure, a donné de ce choix une explication qui pourrait être plausible et à laquelle se rallie volontiers le P. Allo (p. XVI). Si l'on prend une carte, on constate que ces diverses cités se trouvent sur la route circulaire reliant entre elles les parties principales de l'ouest et du centre de la Province, si bien qu'en s'adressant à elles c'était, en réalité, à tous les districts importants de la contrée que l'on s'adressait. Le choix des villes, limité par le nombre symbolique 7, n'implique donc nullement que d'autres centres religieux, précédemment connus comme ceux que nous venons de citer, n'existaient plus, ou encore que d'autres Eglises dont la littérature ecclésiastique postérieure nous révèle le nom, comme Hiérapolis, Tralles ou Magnésie, n'étaient pas déjà en voie de formation. Ce choix n'implique pas davantage que l'auteur de l'Apocalypse veuille borner ses observations à ces sept Eglises et n'écrire que pour elles seules ; en réalité, c'est à toute la Province, ou mieux encore à toute l'Eglise, qu'il s'adresse par leur intermédiaire.

Cette province d'Asie était alors l'une des plus riches, des plus florissantes et des plus civilisées de l'Empire romain. Ephèse, Smyrne et Pergame y avaient de 150 à 200.000 habitants. Thyatire et Laodicée étaient des centres commerciaux importants. La faveur des Césars n'avait rien négligé pour faire prospérer cette contrée. Une large autonomie compatible avec l'unité de l'Empire lui avait été octroyée ; sous le nom de « commune d'Asie », elle avait une sorte de Parlement chargé de défendre et de promouvoir ses intérêts. A ses bienfaiteurs impériaux elle payait, d'ailleurs, un large tribut de reconnaissance, en s'attachant à établir et à propager partout le culte de Rome et de l'empereur. C'était, de sa part, faire montre tout à la fois de sentiments religieux et de loyalisme à l'égard de ce sauveur et seigneur terrestre qu'elle appelait σωτήρ, σωτὴρ τοῦ κόσμου. Dans l'ardeur de son zèle, elle ne se bornait pas à brûler de l'encens devant l'image des Césars disparus, elle déifiait les empereurs *de leur vivant*, et elle allait jusqu'à honorer du même culte les membres de la famille impériale tels que Livie ou Germanicus. Ce culte impérial était le principal obstacle que devait rencontrer en face de lui le christianisme naissant, et cet obstacle allait être pour lui d'autant plus difficile à surmonter qu'en refusant de s'associer à des pratiques religieuses officielles, ses adeptes passeraient pour manquer de patriotisme. A l'encontre des cultes orientaux si largement hospitaliers pour donner volontiers asile dans leur panthéon aux Augustes successifs, le christianisme seul serait absolument intransigeant ; à côté de Jésus, seul Seigneur et unique Sauveur, il ne tolérerait absolument aucune divinité, quel que fût son nom ou sa prétendue puissance. La religion des Césars, favorisée par la reconnaissance et la servilité des provinces ou justifiée par la raison d'Etat, ne pouvait donc lui apparaître que comme son ennemi le plus irréductible, que comme une sorte de contrefaçon diabolique du culte dû au vrai Sauveur et Seigneur Jésus. Par conséquent, à cette époque et dans ces milieux, *le César déifié* jouait aux yeux des chrétiens *le rôle d'un véritable Antéchrist.*

Son pouvoir néfaste s'était déjà affirmé sous Néron avec une cruauté qui faisait encore frémir et, en cette fin du Ier siècle, il y avait tout particulièrement lieu de redouter que l'ère des persécutions et des tribulations de tout genre ne vînt à se rouvrir (Ap. III, 10). L'épreuve trouverait-elle des communautés en état de la supporter sans défaillance aucune ? Il était permis d'en douter. L'état de toutes ces Eglises, au moment où S. Jean écrivait pour elles sa Révélation, était assez voisin de celui que nous peignent, à l'époque de S. Paul, les épîtres christologiques et les épîtres pastorales. La longueur et l'âpreté de la lutte à soutenir effrayaient quelques chrétiens trop volontiers portés à croire à un retour prochain du Christ. Certaines sentences évangéliques mal comprises les avaient entretenus dans cette illusion qui convenait si parfaitement à leur énergie déjà épuisée par l'effort. La diffusion de l'Evangile dans presque tout l'Empire romain à la suite de S. Paul, l'opposition qu'il trouvait un peu partout de la part des Puissants du jour, la persécution violente de Néron, enfin la chute de Jérusalem et de son temple, c'était là, pour un païen mal instruit, surtout pour un judéo-chrétien, tout autant de signes avant-coureurs in-

[1] S. JEAN. *L'Apocalypse,* par le P. Allo, des Frères Prêcheurs, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), Paris, Gabalda, 1921. Prix net 45 fr. — L'introduction est considérable : 268 pages ! Il n'est que juste de reconnaître ici, une fois pour toutes, que nous nous en sommes beaucoup inspiré dans les pages qui vont suivre.

discutables de l'effondrement final. Et, néanmoins, le Christ n'apparaissait pas encore, et il était à craindre qu'aux espérances si joyeusement entrevues et caressées ne succédât chez tous ces égarés, qui devaient être alors assez nombreux, un découragement pernicieux et profond.

Il fallait à tout prix les détromper, ne pas leur cacher les luttes imminentes, mais les réconforter par la perspective d'une victoire assurée et brillante. Par ailleurs, il fallait aussi les prémunir contre les séductions diverses dont allait se servir la Bête pour mener contre Dieu son éternelle lutte ; il fallait les préserver du relâchement des mœurs, de la corruption de la foi dont certaines hérésies, circulant sous les noms de Balaam, de Jézabel et de Nicolas, offraient de tristes exemples. Le milieu où étaient nées ces communautés était tellement imprégné de syncrétisme païen, l'esprit asiatique était si porté vers les spéculations plus ou moins arbitraires, il se laissait si facilement captiver par la mystique la plus fallacieuse qu'il fallait aux chefs de ces Eglises, et à S. Jean qui exerçait sur elles toutes une sorte de suprématie, une vigilance scrupuleuse et de tous les instants.

C'est pour détromper les chrétiens que pouvaient abuser des rêves eschatologiques, c'est pour les détourner de tout ce qui, en corrompant leurs mœurs et en diminuant leur foi, risquait d'affaiblir leur résistance aux assauts de l'ennemi, que fut écrite l'Apocalypse. Ce livre ne fut pas, comme on le croit trop communément, un message d'épouvante ; il fut au contraire « *un message d'espérance, de courage et de joie* » (p. IV). Sans doute, il effraie par l'imminence et la violence des combats qu'il annonce, mais il ne les annonce que pour mieux pouvoir affirmer la victoire des Saints ; il ne craint que pour les Nicolaïtes, que pour ceux qui scrutent « les profondeurs de Satan. » Que les Saints, d'ailleurs, se rassurent ! L'orage qui va fondre et durant lequel toutes les puissances hostiles vont, en quelque sorte, se liguer pour essayer de déraciner le christianisme naissant, ne peut éclater qu'avec la permission de Dieu qui, du haut du ciel, règle tout ici-bas. Dans leurs tribulations, les Fidèles seront assistés par le Christ Sauveur dont la victoire définitive est certaine, et voilà pourquoi ce livre peut s'achever dans la perspective radieuse de la Jérusalem céleste où il n'y aura plus ni douleurs, ni larmes, ni combats.

b) L'Apocalypse de S. Jean et les Apocalypses : ce que S. Jean doit à la tradition apocalyptique ; ce qu'il doit à la Bible. — L'apôtre S. Jean a caractérisé par les mots 'Αποκάλυψις Ιησου Χριστοῦ (I, 1) le message qu'il a adressé aux Fidèles d'Asie. Ce terme ἀποκάλυψις dont s'étaient servis les LXX et qu'utilisaient les écrivains de l'époque impériale avait été employé par les épîtres de S. Paul et par les Evangiles synoptiques pour désigner la manifestation du Christ comme Seigneur et comme juge, et c'est en ce sens, à n'en pas douter, que S. Jean l'a utilisé pour indiquer d'une façon parfaite le contenu de son livre.

Lui, du moins, à la suite de S. Paul et des Evangélistes, et avec le secours de l'inspiration divine, pouvait parler, pour réconforter les chrétiens de son temps et de toujours, de la manifestation du Christ et des beautés du siècle futur. Il n'était pas à ranger dans la catégorie de ceux qui, soit avant, soit après lui, Juifs ou Chrétiens, avaient exposé ou devaient exposer, sans aucun mandat et avec plus ou moins de talent, leurs rêveries pour consoler un orgueil national qu'avait si cruellement déçu la ruine de Jérusalem et de son temple, ou pour réconforter des Fidèles à la foi chancelante que désespérait plus que de raison le triomphe momentané de l'impie. Ceux-là allaient écrire des Apocalypses et créer un genre littéraire qui serait alors très goûté, mais il n'y aurait vraiment qu'une Apocalypse, celle de l'apôtre S. Jean, qui, en raison de son origine divine et du génie de son auteur, laisserait bien loin derrière elle toutes ces autres productions de l'esprit humain [1].

Et ne convient-il pas d'admirer à ce propos, une fois de plus, la condescendance divine dans l'œuvre de la Révélation, la souplesse merveilleuse avec laquelle l'Esprit inspirateur a bien voulu utiliser toutes les formes de la pensée, toutes les variétés des images, voire même tous les caprices du style pour en faire les véhicules de l'éternelle vérité ? Le genre apocalyptique était alors en faveur ; les esprits étaient passionnément attirés vers ces livres qui, sous une forme allégorique et mystérieuse, essayaient de soulever un coin du voile qui dérobait l'avenir. Pour permettre au message divin de mieux pénétrer dans les masses et d'atteindre plus parfaitement son but, l'apôtre S. Jean qui, sous l'inspiration divine, se fera bientôt l'historien du Verbe incarné, devient, sous cette même inspiration, par cet écrit si singulier et de forme si populaire, l'éducateur et le consolateur du présent, le révélateur de l'avenir, le chantre des triomphes futurs du Christ et de son Eglise.

Toutefois, si les lois du genre littéraire alors si en vogue permettent, dans une certaine mesure, de mieux approfondir et d'interpréter plus exactement l'écrit du voyant de Patmos, ce serait une erreur grosse de conséquences de le cataloguer sans plus parmi les autres Apocalypses juives et chrétiennes. Somme toute, il diffère d'elles plus encore qu'il ne leur ressemble et si, pour certaines images ou certaines expressions, il s'est conformé à la tradition apocalyptique orale ou écrite, il n'est que justice de reconnaître d'abord que son auteur a fait œuvre originale et personnelle, ensuite qu'il s'est inspiré beaucoup plus de l'A. T., en particulier des derniers prophètes,

[1] Citons parmi les écrits apocalyptiques les plus connus antérieurs à S. Jean : le *Livre d'Hénoch* (IIe et Ier siècle) ; le livre des *Jubilés* et le *Testament des douze Patriarches* à l'époque des Macchabées ; les *Psaumes de Salomon* à l'époque de Pompée ; les *Secrets d'Hénoch*, l'*Assomption de Moïse*, le *Troisième livre sybillin* aux environs de l'ère chrétienne. Au Ier siècle après J.-C., parurent les parties les plus anciennes de l'*Ascension d'Isaïe*, puis au IIe siècle : le *IVe livre d'Esdras* et le *Baruch syriaque*, les *4e et 5e livres sybillins*, l'*Apocalypse d'Abraham*, celle *de Moïse*, etc.

On trouvera quelques détails sur ces Apocryphes dans Brassac, *Manuel Biblique*, t. I, p. 120-127 (14e édition).

d'Ezéchiel, de Daniel, de Zacharie auxquels le rattachent très étroitement et l'idée fondamentale de son œuvre et nombre de ses symboles.

Et, d'abord, les auteurs d'Apocalypses ont écrit avant tout pour satisfaire la curiosité et sans se soucier du lecteur. Comme si les siècles n'existaient pas, ils se sont transportés d'emblée à la fin des temps, non pas tant pour dévoiler un avenir intéressant des humains que pour raconter, en précisant les époques et en donnant les plus petits détails, les mystères cosmiques les plus insondables. Vivant au ciel bien plus que sur la terre, usurpant le patronage de quelque personnage révéré du passé, — d'un Hénoch, d'un Moïse, d'un Elie ou d'un Esdras, — abusant des anges comme révélateurs et comme guides, ils ont écrit ce qu'ils s'imaginaient de l'au-delà, sans se préoccuper le moins du monde de l'amélioration religieuse et morale de leurs contemporains.

Tout autres ont été la préoccupation et la manière de procéder de l'apôtre S. Jean. Il n'a nullement recouru à quelque nom fameux du passé pour donner crédit et autorité à son message ; il lui a suffi de se nommer (I, 1). Il n'a pas écrit en vue de satisfaire une vaine curiosité. Les visions qu'il a réellement eues découvrent de profondes réalités, alors même qu'elles sont racontées en un langage mystérieux qui ne dédaigne pas d'utiliser certains lieux communs que l'on retrouve dans les Apocalypses juives antérieures ou contemporaines. Et c'est pourquoi l'on ne trouve pas chez lui et ces traditions divergentes et ces révélations sensationnelles sur les secrets cosmiques qui pullulent, d'ordinaire, dans les œuvres apocalyptiques. On ne trouve pas davantage chez lui ces nuées d'anges et d'archanges chargés de diriger à travers les parvis célestes le mortel égaré et de lui en expliquer les mystères. Si des anges apparaissent, ici ou là, ce n'est pas d'eux mais de Dieu lui-même ou du Christ que le Voyant de Patmos reçoit la plupart de ses communications. Enfin, fidèle à la tradition prophétique, il a visé avant tout, en dévoilant l'œuvre secrète de Dieu, à obtenir un résultat immédiat; il a sans cesse ses lecteurs devant les yeux, soit qu'il les prenne directement à partie comme dans les lettres des chap. II et III, soit qu'il leur révèle l'avenir. Il veut, avant tout, les exhorter, les encourager, au besoin les réprimander pour les rendre meilleurs. S'il leur parle du siècle futur par opposition au siècle présent, s'il leur entr'ouvre le ciel, ce n'est que pour les réconforter au milieu des difficultés si dures de leur époque par la vision du triomphe du Christ dont le règne initial, en dépit de toutes les apparences contraires, est déjà commencé sur cette terre. Aussi, tandis que les Apocalypses pseudépigraphes sont, pour la plupart, par leurs visions terrifiantes, de nature habituellement à jeter le lecteur dans le plus noir pessimisme, l'écrit de S. Jean respire au contraire l'optimisme le plus confiant et soulève l'enthousiasme. Ce sont là tout autant de traits généraux qui font du livre de S. Jean, considéré comme Apocalypse, un livre tout à fait à part ; et si, à ces traits généraux, on veut bien ajouter tout ce que cet écrit a de vivant, de personnel, de spontané, on devra nécessairement conclure que bien qu'il ait été conçu et rédigé en la forme apocalyptique, il a plus de traits de ressemblance par son but et son esprit avec les oracles des Prophètes de l'A. T. qu'avec les rêveries plus ou moins heureuses que contiennent les Apocalypses juives et chrétiennes. L'exilé de Patmos qui l'a rédigé est un Prophète dans toute la force de ce terme, mais, comme dit très justement le P. Allo, c'est un Prophète qui surpasse tous ses devanciers parce que, connaissant l'Evangile à fond et couronnant toute leur œuvre, il peut porter son regard d'aigle jusque dans les derniers mystères accessibles à l'homme (p. XXVI).

Passons maintenant aux symboles qui formaient le fonds commun de la tradition apocalyptique et que nous pouvons, par conséquent, nous attendre à trouver dans le livre de S. Jean. D'où venaient ces symboles, et dans quelle proportion S. Jean les a-t-il, en réalité, utilisés ?

Il est assez habituel, au sujet de l'origine des symboles apocalyptiques, d'entendre des critiques indépendants, plus ou moins imbus de panbabylonisme, parler d'emprunts directs à la mythologie babylonienne et aussi aux mythologies iranienne ou grecque et essayer de démontrer, à leur propos, avec une certaine complaisance, la puissance du syncrétisme religieux, dont il ne leur déplaît pas, naturellement, de relever des traces surtout dans un écrit que nous, catholiques, nous considérons comme inspiré.

C'est là une prétention absolument inadmissible et dont le P. Allo a fait heureusement, et avec succès, bonne justice (chap. V, p. XXXI-XXXVI). Ces traditions populaires dans lesquelles les auteurs d'Apocalypses ont pu puiser quelques-uns de leurs symboles, étaient constituées plusieurs siècles avant notre ère depuis la Babylonie jusqu'à l'Anatolie et la Judée, et ces auteurs, soit juifs, soit chrétiens, avaient bien trop en horreur, surtout après les persécutions des Séleucides et à la suite des luttes macchabéennes, les légendes des sanctuaires païens et les écrits des fausses religions pour leur faire directement le moindre emprunt. Si donc il y a dans leurs écrits des traits, des descriptions, des idées étrangères à la Révélation, des légendes inoffensives comme celle de Béhémoth et du Léviathan, c'est, à n'en pas douter, parce que ces réminiscences étaient alors dépouillées de tout sens incompatible avec l'enseignement biblique sur l'unité et la providence toute-puissante du Dieu d'Israël. L'épuration s'était faite, au cours des âges, dans les générations antérieures à la leur (p. XXXV et XXXVI), si bien qu'à leur époque toutes ces réminiscences n'étaient plus que de purs symboles, des embellissements littéraires.

Sous le bénéfice de ces observations et sans vouloir suivre les modifications et les significations diverses des symboles depuis le poème de la Créa-

tion jusqu'aux Apocalypses, ce qui serait une véritable gageure qu'il convient de laisser à ceux qui pratiquent la divination et dédaignent l'exégèse, on peut noter que l'origine chaldéenne des Juifs et leur contact, au cours des siècles et lors de la captivité, avec les Babyloniens ont eu pour résultat de faire subir à la tradition apocalyptique écrite ou orale qui s'est élaborée parmi eux une certaine influence babylonienne. A cette influence, il conviendrait d'attribuer quelques traits des descriptions célestes où les nombres 7 (les 7 cieux des planètes) et 12 (les 12 signes du Zodiaque) jouent un rôle prépondérant, à moins qu'il ne faille songer avec tout autant de raison, pour l'origine de ces nombres si difficile à déterminer, aux 12 mois de l'année, aux 12 tribus d'Israël, pour un auteur chrétien aux 12 apôtres, et encore aux 7 jours de la semaine. De la cosmographie orientale sur les quatre points cardinaux découlerait, peut-être, l'emploi fréquent du nombre 4 : les 4 vents du ciel, la division de l'univers en 4 parties (le ciel, la terre, l'eau et le monde souterrain). A quelque mythe babylonien ou protosémitique se perdant déjà dans la nuit des temps, on serait peut-être aussi redevable de ces montagnes fantastiques de métaux et de pierres précieuses, de la première idée de représenter par des monstres symboliques les peuples ou les personnages historiques. Au contact de la religion perse, seraient dus quelques développements angélologiques ignorés de la Bible ; et de la mythologie grecque viendraient, sans doute aussi, divers traits descriptifs du séjour des morts.

Mais, plus encore qu'à tous ces courants d'origine diverse et plus ou moins lointaine, c'est à la tradition historique et religieuse de ce monde juif auquel ils appartenaient que sont redevables les auteurs d'Apocalypses pour la grande majorité de leurs images et de leurs symboles. De ces traditions leur sont venues l'image du paradis terrestre pour peindre la félicité des Justes, l'emploi de la femme pour personnifier les nations ou les cités (cf. Osée et Jérémie), bien des traits angélologiques, ceux-là principalement qui, n'étant nullement fantastiques, appartiennent à la croyance authentique du plus pur judaïsme, l'habitude de décrire beaucoup de calamités en des termes rappelant les plaies d'Egypte ou d'autres fléaux dont l'histoire est racontée dans la Bible, comme aussi la façon de présenter le jugement que doivent exercer dans les derniers jours Yahweh ou le Messie.

A l'A. T., ou alors venant d'un peu partout, se rattachent de nombreuses figures imitées de la nature, de la vie humaine ou de l'exercice des métiers divers. Quant aux animaux fantastiques rencontrés dans les Apocalypses, il ne faut pas oublier qu'il s'en trouvait déjà dans la poésie biblique : dans Job, dans les psaumes, dans les Prophètes.

Aussi ces symboles apocalyptiques trahissent-ils le plus souvent, et qui pourrait en être surpris ? une étroite parenté avec la pensée juive, et même, quand ils viennent certainement d'ailleurs, ils ne prouvent en aucune façon une infiltration pernicieuse des idées fausses des mythologies païennes dans les conceptions religieuses du peuple choisi, pour lui permettre de se représenter ses espérances de l'avenir. On devra savoir gré au P. Allo d'avoir bien mis en lumière ce point dont l'importance apologétique n'échappera à personne, à une époque comme la nôtre, où il est tant à la mode de faire, à propos et hors de propos, de l'histoire des religions, comme si, dans un certain monde, on s'y connaissait d'autant mieux qu'on ignore davantage la Religion tout court.

Dès lors que l'apôtre S. Jean écrivait son message sous la forme apocalyptique, il devait nécessairement emprunter certains traits de ses descriptions aux données de la tradition apocalyptique écrite ou orale. Mais on va voir avec quelle sobriété, avec quelle liberté, avec quelle personnalité, il a mis à contribution cette tradition pour donner un enseignement très différent et des plus élevés. Le mieux, pour s'en rendre compte, est de considérer ce qu'il dit du monde céleste, de l'enfer, de la terre ou des événements terrestres, enfin des derniers temps.

1° *Le monde céleste.* — Le ch. IV de l'Apocalypse nous transporte au ciel devant le trône de Dieu. La description qui est faite de ce trône rappelle, par certains côtés, le livre d'Hénoch ou l'Apocalypse d'Abraham, mais elle ne doit pas nous faire oublier non plus l'apparition divine consignée par Ezéchiel au ch. I de ses prophéties. Ce qu'il faut surtout noter, c'est le petit nombre et l'harmonie des détails fournis par S. Jean par opposition avec la multitude que donnent les apocryphes. L'apôtre va droit au ciel, sans faire de cosmologie sur sa route ni sans chercher à scruter ou à expliquer des mystères cosmiques sans portée religieuse. Autour du trône de Dieu, il trouve toute une cour : 24 vieillards, les 7 Esprits de Dieu, les 4 animaux couverts de 6 ailes qui ne cessent de dire, jour et nuit, le *Sanctus;* ailleurs, il mentionne les 7 Archanges, mais il ne désigne par son nom que l'archange S. Michel ; il assigne aux Anges leur rôle dans la nature et par rapport aux hommes. Dans la manière dont il conçoit son angélologie, il ne faut pas oublier, pour l'interpréter, les données bibliques qu'il a utilisées et développées, et il est bon de mettre en parallèle sa sobriété et sa discrétion avec l'abondance de connaissances dont témoignent les auteurs d'Apocalypses sur ce thème favori qu'ils abordaient toujours avec tant de complaisance. S. Jean, lui, ne se soucie pas de donner des noms, d'énumérer des classifications nombreuses et compliquées ; il ne cite même pas celles qu'avait données avant lui S. Paul (Col. I, 16 ; Ephes. I, 21).

2° *L'enfer.* — S. Jean est encore plus discret sur ce chapitre des mauvais Esprits. Il ne s'attarde pas à dépeindre leur séjour (troisième ou premier ciel), à donner leur nom, leur hiérarchie, leur emploi présent ou futur, à raconter leurs fautes. Il ne nous parle que du Dragon, personnification du diable. Au moment où il écrit, ce Dragon est sur

terre, mais d'une façon invisible puisque c'est un Esprit ; il y soulève les deux Bêtes, i. e. la puissance politique et spirituelle du paganisme. En dehors de ces deux Bêtes et du Dragon, S. Jean ne mentionne comme puissances infernales que les étoiles tombées des ch. VIII et IX, que les sauterelles étranges (IX, 1-12), que les cavaliers diaboliques (IX, 13-21) et les démons grenouilles (XVI, 12-16). Mais ce sont là pour lui tout autant de symboles qui répondent à des réalités ; ce ne sont pas de simples créations de son imagination. Au cours du commentaire, le P. Allo indique leur signification et, quand il y a lieu, leur origine.

3o *La Terre et les événements terrestres.* — Les auteurs d'Apocalypses se plaisaient à montrer que tous les événements terrestres et aussi que le sort de chacun d'entre nous se déroulaient conformément à ce qui avait été décrété de toute éternité et était consigné au ciel dans des livres scellés. Soixante-dix anges étaient par eux préposés à la direction des peuples. Daniel n'avait-il pas parlé de l'ange de la Perse, de l'ange des Grecs, du protecteur du peuple élu ? Ils divisaient l'histoire du monde en 10, 12 ou 14 périodes ; à la fin du Ier siècle, plus habituellement en 7 périodes : les six premières étaient celles qui s'étaient déroulées jusqu'à la venue du Messie, la septième constituait le sabbat du monde ou l'âge messianique.

On ne trouve rien d'analogue dans l'Apocalypse johannique. Elle laisse tout à fait de côté l'histoire du passé et ne se soucie que des temps qui vont depuis la naissance de Jésus jusqu'au jugement général. Sans confondre entre eux les événements futurs, comme s'ils devaient s'accomplir en quelques mois ou en quelques années, elle n'en divise pas le cours en périodes régulières ; elle n'insinue pas davantage, comme font d'ordinaire les auteurs d'Apocalypses, que ce monde va bientôt finir. Si elle se sert des nombres consacrés par la tradition, elle ne leur donne qu'une valeur symbolique et tout à fait approximative. Ainsi, elle assimile pour la durée les trois ans et demi du règne de la Bête et les 1000 ans du règne de Jésus (chap. VI, VIII et IX).

4o *Les derniers temps.* — Enfin, dans sa description des fléaux avant-coureurs du jugement, l'Apocalypse johannique s'est surtout inspirée de la tradition prophétique, plus sobre dans son ensemble et plus vraie jusque dans ses détails. Cette tradition, nous le savons, faisait précéder ou accompagner le jour de Yahweh de guerre, de peste, de famine, de tremblement de terre, de sécheresse, de chute d'étoiles. S. Jean a aussi mis un peu à profit la tradition apocalyptique, mais en la dépouillant de tous ses traits excentriques et en rehaussant les lieux communs ou les images par la mise en scène. Ainsi, il ne signale aucune apparition d'Elie, aucune vision d'un Antéchrist personnel sous les traits de Bélial, d'Antiochus Epiphane ou d'un Néron ressuscité. Le Messie des Apocalypses n'apparaît que pour mettre fin au siècle présent, établir la domination du peuple de Dieu et combler de biens terrestres les élus durant un règne intermédiaire dont la durée oscille, suivant les auteurs et leurs sources, entre 40, 400, 1000 et des centaines de milliers de siècles. Le Messie de S. Jean, au contraire, déjà en possession de son pouvoir, dirige tout, au ciel et sur la terre ; il nous est successivement présenté sous les traits : d'un fils d'homme (I, 13 ; XIV, 14), d'un agneau immolé (V, XV, XX, XXII) et d'un cavalier royal (XIX), selon qu'il apparaît comme révélateur, rédempteur ou triomphateur. Le second de ces symboles, celui du Messie rédempteur, n'a absolument rien d'analogue dans les Apocalypses ; le premier évoque à l'esprit la vision de Daniel ou rappelle le terme favori sous lequel se désignait Jésus dans les Evangiles synoptiques ; le troisième répond parfaitement au rôle de juge et de vengeur que le Messie johannique est appelé à exercer. Nulle trace en S. Jean de ce règne intermédiaire plus ou moins long pendant lequel les élus sont comblés de biens matériels. Le règne millénaire de l'Apocalypse est un règne purement spirituel qui ne suit pas l'époque des fléaux et des luttes, mais leur coexiste ; c'est tout simplement une figure de la domination spirituelle de l'Eglise militante unie à l'Eglise triomphante depuis la glorification de Jésus jusqu'à la fin du monde. Enfin, même quand il s'agit du jugement dernier, de l'Antéchrist, de Gog et de Magog, de la grande bataille finale, de la Jérusalem nouvelle qui descend du ciel, analogue au paradis avec fleuves et arbre de vie, il n'y a, entre les Apocalypses et l'écrit de S. Jean, de commun que certaines images ou certaines expressions. Tout ce qui est puéril ou choquant a été laissé de côté et c'est, en définitive, surtout et avant tout des Prophètes de l'Ancien Testament que s'est inspiré le Voyant de Patmos.

Il suffit, pour s'en convaincre, de confronter certaines de ses images avec celles qui présentent dans l'A. T. quelque analogie plus ou moins directe. Son arbre de vie fait songer aux premières pages de la Genèse ; son eau changée en sang (XVI, 3) aux plaies d'Egypte ; son apparition des deux témoins (XI, 1-14), sa vision des 4 cavaliers (IX, 13-21) rappellent les scènes décrites par Zacharie I, III ; l'ange qui mesure le temple et la ville (XI, 1-14) est un souvenir de Zach. II, ou d'Ezéchiel XL-XLII ; la lamentation sur la ruine de Rome (XVIII) évoque celle d'Ezéchiel sur la ruine de Tyr (XXVII) ; la scène de la manducation du livre des prophéties (X) a été également décrite par le même prophète (III, 1-3) ainsi que la lutte contre Gog (Ap. XX ; Ezech. XXVIII-XXIX) ; l'idée de personnifier l'Eglise par une femme avait son précédent dans Osée et Jérémie qui avaient représenté par ce symbole le peuple d'Israël ou des cités ; le terme « Fils d'homme » est imité de Daniel ; le Dragon, identifié au serpent de la Genèse, a des analogies indéniables avec le Léviathan de Job ou le *Thannin* des Psaumes ; la première Bête du ch. XIII est une combinaison des 4 monstres marins du chap. VII de Daniel ; sa vision des sauterelles fait penser à celle de Joël (I).

De cette énumération, nécessairement restreinte, il résulte clairement que l'Apocalypse de S. Jean doit certainement beaucoup pour ses symboles aux derniers prophètes d'Israël, surtout à Ezéchiel, Daniel et Zacharie. Toutefois, ses imitations ou ses emprunts n'ont pas été serviles, et il suffira de comparer sa vision des cavaliers avec celle de Zacharie, ou sa description du trône de Dieu avec celle d'Ezéchiel, pour voir combien le prophète de la Nouvelle Alliance a surpassé ses modèles.

Par contre, au Nouveau Testament, bien qu'il ait été rédigé à peu près en entier au moment où lui-même écrivait, S. Jean doit fort peu. Ainsi, dans les scènes du jugement où l'on pourrait s'attendre à retrouver des échos de certains chapitres des Synoptiques ou des épîtres aux Thessaloniciens, on est surpris de voir l'originalité et l'indépendance dont il fait preuve. Il y a naturellement identité de fond, égale réserve sur l'époque du jugement, puisque c'est la même doctrine qui est exposée, mais on ne saurait parler de dépendance littéraire proprement dite. En somme, on peut dire, déclare le P. Allo, que les livres du N. T., bien que l'auteur ait dû les connaître pour la plupart, ont eu très peu d'influence sur son symbolisme. Et il en donne la raison : c'est que ce symbolisme était déjà régi par des habitudes traditionnelles plus antiques, si bien que là-même où l'esprit de S. Jean a été créateur, il a dû s'adapter au genre du symbolisme ancien (p. LVI).

Les symboles qui lui sont propres sont, d'ailleurs, fort peu nombreux. On cite : la seconde Bête (XIII) figure du faux Prophète ou du Pseudo-Agneau pour représenter certaines forces morales du paganisme et de l'hérésie, et aussi l'incarcération du diable (XX, 1-3) et sa lutte finale contre le Christ (XX, 7-10).

Dans l'élaboration de ces symboles, comme aussi dans l'utilisation des symboles antérieurs, bibliques ou autres, il est vraisemblable que S. Jean, à l'instar de ce qu'avaient fait avant lui un Isaïe ou un Ezéchiel, a emprunté certains traits de ses descriptions (v. g. pour les animaux fantastiques du ch. XIII) aux œuvres d'art peintes ou sculptées qui s'étalaient sous ses yeux dans les somptueuses cités de l'Asie Mineure (p. XLII). Il pouvait fort bien utiliser quelques formes plastiques de l'art païen, sans pour cela faire sienne l'idée religieuse qu'elles incarnaient aux yeux des initiés.

c) L'unité de l'Apocalypse. — Il fut un temps, il est heureusement passé, où la critique se croyait en droit de tailler en toute assurance dans l'Apocalypse pour y distinguer des sources diverses d'origine et de date, et essayer de les reconstituer. Les systèmes succédaient aux systèmes, tout aussi fragiles les uns que les autres. Ici, on distinguait deux Apocalypses (Völter), là trois (Weyland, Spitta, Erbes, J. Weiss), ailleurs six (Briggs), et, pour expliquer l'harmonie du texte actuel, on convenait bien volontiers que le rédacteur final, véritable homme de génie, avait profondément remanié ses sources pour les rendre en tout conformes à son langage et à son style, à tel point qu'il était fort délicat d'indiquer maintenant, avec certitude, là où commençaient et là où finissaient les divers emprunts (Bousset, J. Weiss). De nos jours, on a quelque peu abandonné ce véritable travail de dissection. Puisse-t-on, enfin, écouter le conseil si sage que donnait à ses compatriotes M. Julicher : « Une critique sensée doit renoncer, en principe, à résoudre la question du nombre des sources et renoncer absolument à reconstituer celles-ci... L'auteur a traité avec trop de souveraine maîtrise tout ce qu'ont pu lui fournir des couches antérieures[1]. »

Nombreuses, en effet, sont les preuves qui militent en faveur de l'unité de l'Apocalypse. Que l'on envisage son plan d'ensemble, que l'on considère sa langue et son style, que l'on étudie ses procédés rédactionnels, on est forcé de conclure que ce livre a été conçu et rédigé par un seul et même auteur. Admettre que l'unité actuelle est l'œuvre d'un compilateur ou d'un rédacteur final, c'est admettre que ce compilateur ou ce rédacteur se sont donné pour tâche principale de déformer la langue et la facture littéraire des sources dont ils se servaient : ce qui est, à notre avis, une pure absurdité.

1° *Plan d'ensemble de l'Apocalypse.* — La plupart des critiques indépendants et même, récemment, chez nous, le P. Calmes [2] ont vu dans l'Apocalypse une combinaison de documents d'origine diverse, pour n'avoir pas suffisamment saisi la structure d'ensemble de cettte œuvre si particulière. Aussi convient-il de remercier spécialement le P. Allo d'avoir fourni, de cet ouvrage, une analyse qui, bien que détaillée, fait admirablement ressortir l'harmonie du tout.

Le livre contient un prologue (I, 1-9), un épilogue (XXII, 6-21) et trois parties.

A) La PREMIÈRE PARTIE est la révélation aux sept Eglises d'Asie de leur état spirituel (I, 9-III). Le Fils d'homme qui a apparu à Jean dans son sommeil, à Patmos, lui donne l'ordre d'écrire à 7 Eglises d'Asie pour leur dévoiler des choses *présentes,* leur état de mérite ou de démérite, et ensuite tout *l'avenir du monde* et *de l'Eglise.* Les 7 lettres concernent les choses présentes.

B) La SECONDE PARTIE, de beaucoup la plus étendue puisqu'elle englobe presque tout l'ouvrage, a trait à tout l'avenir du monde et de l'Eglise, à partir de la glorification du Christ jusqu'au dernier jugement (IV-XXI, 8).

Après une vision d'introduction générale où Jean contemple le trône de Dieu, la cour céleste, puis l'intronisation de l'Agneau immolé qui prend en mains le livre des décrets divins relatifs au monde entier, cette seconde partie se répartit en deux sections d'à peu près égale étendue : VI-XI, 18, et XI, 19-XXI, 8.

a) La première section concerne l'exécution des décrets consignés dans le livre aux 7 sceaux et relatifs à l'ensemble du monde. Les 7 sceaux suc-

[1] *Einleit. in das N. T.,* p. 250.
[2] Cf. Calmes, *Epitres Catholiques et Apocalypse,* Paris, Bloud, 1905.

cessivement rompus font apparaître un cavalier au cheval blanc, image des victoires du Christ dans le monde (vi, 1, 2). Les 2e, 3e et 4e sceaux représentent, sous la forme de trois cavaliers, la guerre, la famine, la peste, instruments habituels de la vengeance divine (vi, 3-8). Au 5e sceau, on entend les prières des martyrs qui pressent Dieu de récompenser ses élus (vi, 9-11), et à la rupture du 6e sceau l'on voit, *par anticipation,* quel va être le résultat des ordres divins (vi, 12-vii). Le monde impie va être bouleversé ; les justes seront préservés au milieu des fléaux. Les élus des tribus d'Israël, marqués au front par un ange, apparaissent au nombre de 144.000, cependant qu'une foule immense, la foule des rachetés de la grande tribulation, arrive en procession jusqu'au ciel. Avec la rupture du 7e sceau, l'exécution des jugements divins peut commencer. Un silence d'une demi-heure au ciel marque la solennité terrible du moment (viii, 1).

Puis viennent les visions des 7 trompettes. Les sept Archanges reçoivent chacun une trompette pendant qu'un ange, après avoir offert à Dieu le parfum des prières des Saints, jette son encensoir enflammé sur la terre pour la vouer aux châtiments (viii, 2-6). Aussitôt, retentissent les quatre premières trompettes suscitant des calamités cosmiques (viii, 7-12), puis un aigle annonce les trois malédictions qui accompagneront le son des dernières trompettes. Le puits infernal va s'ouvrir et il en sortira des nuées de sauterelles diaboliques conduites par l'ange de l'abîme pour tourmenter les hommes sans les faire mourir. C'est l'image des péchés, puis des remords. Des uns et des autres seront naturellement préservés les hommes marqués au front du signe des justes (ix, 1-12). Des cavaliers diaboliques, venus par centaines de myriades d'au-delà de l'Euphrate et menés par quatre anges du châtiment, vont massacrer un tiers de l'humanité sans que le reste se convertisse. Mais, alors, un ange puissant descend du ciel porteur d'un petit livre qu'il donne à manger à S. Jean pour lui conférer une nouvelle mission prophétique, celle des ch. xii-xx. En même temps, il lui annonce que la fin des malheurs ou l'accomplissement du mystère de Dieu arrivera sûrement au son de la septième trompette. Alors, apparaissent deux Témoins : Jérusalem, figure du monde, et le Temple, figure de l'Eglise. Un ange mesure le parvis intérieur (état spirituel) de l'Eglise qui sera préservé, tandis que les parvis extérieurs (état temporel) seront foulés aux pieds par les Gentils. Les deux Témoins du Christ luttent 42 mois contre la Bête (l'Antéchrist), sont tués par elle, ressuscitent, montent au ciel. A ce spectacle les hommes rendent gloire à Dieu (ix, 13-xi, 14).

La troisième malédiction (c'est vraisemblablement la résistance du Dragon i. e. du diable) n'est pas indiquée. On sait seulement que la septième et dernière trompette amène l'établissement complet du règne de Dieu, comme le proclame le chœur des 24 vieillards.

b) La seconde section des prophéties de la deuxième partie (xi, 19-xxi, 8) concerne les décrets du petit livre que S. Jean a reçu au ch. x de la main de l'ange. Ces décrets embrassent toute l'histoire humaine, depuis la naissance du Christ jusqu'au jugement général, *mais tout y est envisagé par rapport à l'Eglise.* En voici une vue d'ensemble. Le Dragon invisible accompagné de ses anges opère dans le monde au moyen de deux Bêtes : l'une d'entre elles, c'est le pouvoir politique, la Rome païenne, Babylone la courtisane, l'autre est une contrefaçon du vrai prophète ou de l'Agneau. Il lutte ainsi contre la femme i. e. l'Eglise militante (xii, 1-17), contre son Fils i. e. le Christ ravi au ciel, contre Michel et ses Anges et contre les Saints de la terre au milieu desquels le Christ est présent comme un Agneau immolé, puis comme un cavalier qui représente le Roi des rois ou le Verbe triomphateur. Successivement, toutes les puissances hostiles sont défaites dans un ordre inverse de celui de leur apparition : d'abord Babylone (xvii-xix, 10), puis les Bêtes (xix, 11-21), puis Satan lui-même (xx, 1-10). Enfin, a lieu le jugement universel (xx, 11-xxi, 4).

C) La TROISIÈME PARTIE (xxi, 9-xxii, 5) est une vision de la Jérusalem céleste. Un ange transporte Jean sur une haute montagne pour lui montrer descendant du ciel la Jérusalem, épouse de l'Agneau. Par son éclat, par ses murailles et ses douze portes, par ses dimensions harmonieuses, par les matériaux précieux qui concourent à sa construction, par Dieu et l'Agneau qui en sont eux-mêmes le Temple et le luminaire (xxi, 11-23), cette cité est, tout à la fois, le symbole et le lieu de tous les biens spirituels promis dans les lettres des ch. ii et iii et dans les autres parties de l'Apocalypse. Cette cité de Dieu s'oppose à Babylone cité du Diable. Elle est identique au sanctuaire céleste (vii, 15 ; xi, 19 ; xvi, 5, 17), au temple du ch. xi, à la femme du ch. xii, à la montagne de Sion du ch. xiv, à la cité bien-aimée du ch. xx. Seulement, elle n'est considérée dans cette dernière partie que dans sa joie triomphante, commencée dès ici-bas, pour s'épanouir dans l'éternité. Tous les hommes, soit dans la vie terrestre, soit dans la vie future et pour toujours ont libre accès à cette Jérusalem où ils trouvent, pour leur purification, fleuves et arbre de vie, et où ils sont sûrs de jouir du bonheur parfait et de la vision béatifique (xxi, 24-xxii, 5).

Sans doute, l'Apocalypse n'est pas une œuvre d'art irréprochable ; les parties diverses ne s'équilibrent pas toujours parfaitement ; les allégories manquent parfois de netteté. Mais on ne saurait nier que toutes ces visions s'enchaînent étroitement et qu'elles concourent toutes à bien mettre en relief, du commencement à la fin du livre, l'idée maîtresse pour laquelle S. Jean a été favorisé de ces révélations, à savoir, le triomphe absolu et définitif de Dieu et de son Christ.

2o *Langue, grammaire et style de l'Apocalypse.* — La langue, la grammaire et le style de l'Apocalypse sont si particuliers qu'il faudrait

presque faire pour elle seule tout un traité de philologie, tout un cours de syntaxe. Or ce qui est très remarquable, c'est que ces caractéristiques si spéciales se retrouvent à travers tout le livre. Point de vision, de chapitre ou même, simplement, de péricope qui tranche sur l'ensemble. — S'agit-il du vocabulaire ? Même absence partout de particules très usitées comme ὅπως, γε, ἄρα, σύν, μέν, ou des enclitiques που, ποτε, πως ; même emploi très rare de certaines particules telles que δέ (6 fois), τε (une seule fois), etc. — S'agit-il de la grammaire ? Même tendance à unifier les formes des conjugaisons par substitution des formes en ω aux formes en μι ; même accumulation d'articles ; même absence de génitif absolu et d'optatif, de distinction nette pour l'emploi entre le parfait de l'indicatif et l'aoriste. — S'agit-il du style ? On trouve partout des constructions qui étonnent : une même insouciance pour l'exactitude des cas, une même tendance à revenir toujours au nominatif, un même emploi du masculin de l'adjectif ou du participe avec le féminin ou le neutre du substantif, un même abus des répétitions, une même pauvreté des formules de transition, etc., etc.

Toutes ces particularités rencontrées également et indistinctement partout, au début comme à la fin ou au milieu du livre, dans les parties auxquelles les critiques assignent une origine juive ou chrétienne comme dans celles qu'ils considèrent comme étant l'œuvre du rédacteur final ou du compilateur, témoignent, de la façon la plus nette, en faveur de la rédaction complète de l'Apocalypse par un seul et même auteur.

3° *Les procédés rédactionnels de l'Apocalypse.* — Et c'est à une conclusion identique, non moins absolue, que nous conduit l'étude des procédés rédactionnels familiers à l'auteur et que l'on retrouve dans chacune des parties de son livre sans aucune distinction, autre que celle qu'impose la différence du sujet traité, v. g. pour les lettres.

En dehors des caractères communs à toutes les sections (emploi de nombres consacrés et symboliques : 3, 4, 7, 12 et leurs multiples ; séries septénaires : 7 lettres, 7 sceaux, 7 trompettes, 7 coupes, etc.), on constate que la composition du livre a été régie par certaines lois, quelques-unes d'appellation assez nouvelle, et que le P. Allo ramène aux suivantes : 1° la loi de l'emboîtement, 2° celle des ondulations, 3° celle de la perpétuité de l'antithèse, 4° celle des deux phases, 5° celle du rythme ternaire, 6° celle du parallélisme. Nous allons expliquer ce que l'auteur entend par chacune de ces lois et montrer comment un examen minutieux de l'Apocalypse en démontre la rigoureuse observation.

1. La loi de l'emboîtement. — C'est, assurément, de toutes celle qui fait le mieux ressortir l'unité littéraire de l'Apocalypse. Le P. Allo la définit ainsi : « Au cours d'une révélation, généralement vers la fin, le voyant pose comme une pierre d'attente pour y élever plus tard l'édifice d'une révélation nouvelle. Révélation nouvelle, ai-je dit, c'est plutôt l'explication d'un point de la révélation précédente et générale, celui qui touche le lecteur de plus près » (p. LXXV).

Voyons quelques exemples de cette manière de procéder. — Au ch. x, l'ange confie à S. Jean une nouvelle mission prophétique en lui donnant à manger un petit livre. Cet incident est comme un hors d'œuvre dans le ch. x. Le petit livre est mentionné purement et simplement par anticipation ; son contenu ne sera expliqué que plus loin dans les ch. XII-XX où il sera question des prophéties relatives à l'avenir de l'Eglise. — Autres exemples : au ch. XI, 7, il est annoncé que les deux Témoins seront vaincus et tués par la Bête qui montera de l'abîme ; or celle-ci n'en sort qu'au ch. XIII. Au ch. XIV, 8, un ange célèbre la chute de Babylone ; au ch. XVI, 19, Babylone la grande boit la coupe de la colère divine ; or ce n'est qu'aux ch. XVII-XIX que sa destruction est racontée tout au long. L'effusion des sept coupes aux ch. XV et XVI est déjà présagée par XIV, 10. De même, les noces de l'Agneau et de la Femme-Jérusalem, sujet des ch. XXI et XXII, sont déjà annoncées dans le cantique du ch. XIX, 7-9, et ainsi de suite.

On devra le remarquer, ces anticipations plus ou moins lointaines concernent, d'ordinaire, des événements qui intéressent au plus haut point les chrétiens du Ier siècle, comme cette chute de Babylone ou de la Rome païenne, l'odieuse persécutrice qui avait donné lieu à ce culte des Césars auquel tout le livre fait sans cesse allusion. On veut prouver aux fidèles qu'un jour viendra où, certainement, ils seront délivrés de cet ennemi irréductible.

2. La loi des ondulations. — Par cette expression, le P. Allo veut désigner cette manière très particulière à l'auteur de l'Apocalypse de ne pas donner du premier coup toute sa pensée, de ne pas achever immédiatement le tableau de sa vision, mais d'y revenir à plusieurs reprises, sous une forme nouvelle, pour y ajouter des traits qui précisent sa pensée tout en l'amplifiant. Cette façon de procéder a souvent fait conclure, à tort, à des redites ou à des emprunts divers mal amalgamés, alors qu'en réalité il n'en est rien : « C'est comme un développement en volutes ou mieux en ondes concentriques, » déclare le P. Allo (p. LXXVI).

3. La loi de perpétuité de l'antithèse. — Celle-ci se comprend d'elle-même. Si l'on examine le contenu des prophéties, on constate qu'elles sont habituellement conçues en figures qui s'opposent deux à deux : deux cités, Jérusalem et Babylone ; deux sociétés, celle de l'Agneau et celle du Diable. Ces antithèses sont surtout à noter à la fin des visions préparatoires qui précèdent les séries septénaires et à chaque sixième moment des septénaires. Ainsi, contraste entre l'attitude des impies (VI, 12-17) et celle des serviteurs de Dieu (VII, 1-17), entre la moisson (XIV, 14-16) et la vendange (XIV, 17-20) ; à la rupture du sixième sceau, bouleversement des impies et triomphe des justes (VI, 12-VII, 17) ; au son de la sixième trompette, infernale che-

vauchée, et apparition des deux témoins (IX, 13-XI, 14) ; à l'effusion de la sixième coupe, des démons-grenouilles sortent de la bouche du Dragon et des deux Bêtes, et le Christ annonce sa venue et promet le bonheur à ceux qui veillent (XVI, 12-16) ; etc.

4. La loi des deux phases. — Voici ce que l'on veut indiquer par là. Qu'il s'agisse des amis de Dieu ou des Bêtes et de leurs adeptes, ils sont toujours présentés sous un double aspect : les amis de Dieu en un état de persécution et d'épreuve et en un état de sécurité intérieure sur terre et de triomphe au ciel. Qu'on se reporte aux ch. XII et XX qui mettent en scène la Femme-Jérusalem. Les Bêtes et leurs adeptes sont également dépeints en un état de triomphe turbulent coïncidant avec une effusion de fléaux sur leur tête, prélude de leur défaite définitive.

5. La loi du rythme ternaire. — Elle consiste en ce que chaque révélation se fait généralement en trois phases : une introduction où le Prophète présente personnages et forces qui vont entrer en action ; une vision préparatoire où il connaît d'avance la nature des événements qui vont s'accomplir ; enfin, une vision de réalisation où il assiste à l'exécution symbolique de ce qui a été annoncé. Cette disposition est continue, bien qu'elle soit à peine sensible, dans les lettres où le sujet traité ne le comportait pas. Par contre, il est facile d'en suivre la réalisation à travers la seconde partie de l'Apocalypse et, indistinctement, dans les deux sections de cette seconde partie. Cf. a) IV-V ; b) VI-VII ; c) VIII-XI ; — et a) XII, 18-XIV, 5 ; b) XIV, 6-20 ; c) XV et XVI, etc.

6. La loi du parallélisme. — On constate ce parallélisme entre idées et figures dans des portions de l'Apocalypse tout à fait distinctes et sensiblement éloignées les unes des autres. C'est une même image, celle de la couleur blanche, qui revient en des scènes différentes, pour éveiller partout la même idée, celle du triomphe. Ce sont les formules de bénédictions adressées à Dieu Créateur qui sont à 4 membres, tandis que celles adresséees au Christ Rédempteur sont à 7 membres. Ce sont les agents de Dieu dans la nature ou l'humanité qui sont au nombre de 4 ou de ses multiples : les 4 animaux, les 4 fléaux cavaliers, les 4 trompettes qui amènent les calamités cosmiques, les 4 anges de l'Euphrate ; tandis que ceux de la nouvelle économie, établie par l'Incarnation, sont toujours au nombre de 7, le chiffre de la plénitude : 7 églises, 7 Esprits de Dieu, 7 anges des trompettes. Par contrefaçon, les adversaires du nouvel ordre : Dragon et 1re Bête, ont aussi 7 têtes. Ce sont les visions relatives à l'Eglise triomphante ou à la vie céleste qui adoptent 12 comme chiffre de plénitude : Jérusalem a douze portes, les vieillards sont au nombre de 24 (12×2) ; les élus des tribus d'Israël, marqués au front, sont 144.000 ($12 \times 12 \times 1000$). De même, on remarque le retour de toute une série d'images : livre de vie, arbre de vie, étoile du matin avec le même sens fondamental, toujours, pour caractériser les promesses faites aux fidèles d'Asie et les biens dont ils jouiront dans la Jérusalem céleste.

Il y a aussi parallélisme évident entre les deux Témoins et les deux Bêtes (XI et XIV), entre les hommes qui ont reçu la marque de la Bête (XIII) et ceux qui sont marqués du signe de Dieu (VII), entre la Bête de l'abîme, frappée à mort puis guérie ou ressuscitée (XIII et XVII), et les deux Témoins immolés et ressuscitant aussi à leur tour (XI) : moyen très efficace, d'ailleurs, pour faire parfaitement ressortir cette idée fondamentale que tout le livre s'attache à mettre en relief, à savoir, que le règne du mal est une perpétuelle contrefaçon de celui du bien, que l'Antéchrist n'est qu'une caricature du Christ. Enfin, tous les septénaires sont séparés en deux séries de 3 et de 4 membres pour les lettres (II, 1-17 ; II, 18-III, 22) et, pour les autres visions, de 4 et de 3 membres (cf. les visions des 7 sceaux, trompettes et coupes).

Tout cet ensemble de procédés, dont l'observation est constante, constitue comme la trame du livre, comme le cadre auquel s'est conformé l'auteur pour communiquer son message. Aucune partie ne se présente comme un hors d'œuvre, comme une adaptation. Si, ici ou là, des gaucheries ou des négligences de style montrent clairement que l'auteur n'est pas un écrivain professionnel, que c'est quelqu'un qui écrit un grec qu'il a appris au hasard des conversations et qu'il ne possède pas parfaitement ; par contre, ces mêmes traits reproduits partout, ces mêmes procédés partout utilisés démontrent jusqu'à l'évidence que cet auteur a vraiment fait œuvre personnelle et qu'il ne s'est pas borné à juxtaposer des sources d'origine et de date diverses. Il faut donc résolument renoncer à trouver, au nom de la critique interne, des sources dans l'Apocalypse. S. Jean a traduit, comme il l'a pu, les visions qu'il *a réellement eues*. Les réalités qu'il lui fut donné de contempler dépassaient tellement ce qu'un mortel voit d'ordinaire qu'il n'a pas toujours été sûr de pouvoir exactement les représenter par le langage humain, d'où cette expression qui, si souvent, revient sous sa plume : « C'était à peu près comme ceci » ; mais il n'a pas fait, pour rendre sa pensée, aux écrits antérieurs d'emprunt proprement dit.

On voit par là combien la position adoptée vis-à-vis de l'Apocalypse par le P. Allo diffère de celle du P. Calmes. Ce dernier voyait dans les ch. VI-XVIII de l'Apocalypse une combinaison de documents d'origine diverse opérée par S. Jean. Le P. Allo ne se pose cette question que pour la scène de la moisson et de la vendange (XIV, 14-20). Pour les autres chapitres signalés d'ordinaire comme emprunts (VII, 1-8 ; XI, 1-13 ; XII-XIII ; XVII-XVIII ; XXI-XXII), il trouve que les arguments tirés de la langue et ceux qui reposent sur une prétendue diversité de pensée, sur une incompatibilité d'époques ou de point de vue ont été fort grossis et sont, pour la plupart, controuvés. Sa conclusion, sur ce point capital, est aussi nette qu'on puisse le souhaiter ; elle vaut d'être intégralement citée : « Au total,

nous nous jugeons en droit d'affirmer qu'il n'y a pas, dans tout le livre, une péricope entière, sauf peut-être celle-là (i. e. XIV, 14-20), qui ait le caractère d'un bien emprunté, d'une adaptation de document antérieur. A preuve, le grand nombre de mots, de tournures et de figures caractéristiques de l'auteur qui se retrouvent en toutes, d'un bout à l'autre du livre, et qu'on ne saurait en effacer sans faire de violentes mutilations » (p. CLXX).

§ III. — *Le R. P. Lagrange, chevalier de la Légion d'honneur*

L'*Officiel* publiait récemment en ces termes l'annonce de la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur du R. P. Lagrange :

« M. Albert-Marie-Henri Lagrange, directeur de l'Ecole française d'Archéologie de Jérusalem, correspondant de l'Institut de France, fondateur, en 1890, de l'école d'Archéologie de Jérusalem ; depuis quarante ans en Palestine, y a acquis une situation morale et une autorité hors pair. »

Le Rédacteur du Bulletin d'Ecriture Sainte de l'*Ami du Clergé* est assuré d'être l'interprète fidèle des sentiments de tous ses lecteurs en priant le Révérend Père, qui a tant fait pour le progrès des études bibliques, d'agréer, à cette occasion, l'hommage de ses bien vives et très respectueuses félicitations. Le journal *La Croix* a écrit à ce propos en manchette : « UNE CROIX BIEN PLACÉE. » On ne saurait mieux dire.

LITURGIE

Q. — 1° La bénédiction de l'eau et l'aspersion sont-elles obligatoires : *a)* dans les églises paroissiales ; *b)* dans les oratoires des communautés où l'on chante la messe, v. g. chapelles des collèges, séminaires, etc. ?

2° Il est d'un usage à peu près général dans toutes les paroisses que le prêtre, aux messes chantées sans ministres, chante lui-même l'épître. D'autre part, d'après les Rubriques du Missel, c'est un acolyte qui doit la chanter ; et d'après la Collection authentique des décrets, n° 3350, et un décret du 5 mars 1904, à défaut d'acolyte, le prêtre doit la lire simplement, sans la chanter.

Cela étant donné :

a) Peut-on conserver l'usage que, à défaut d'acolytes, le prêtre chante l'épître ?

b) Faut-il avoir reçu l'ordre d'acolyte ou avoir au moins la tonsure pour pouvoir la chanter, ou peut-on la faire chanter par un servant de messe laïc ?

c) Quand le prêtre lit l'épître, peut-on, pendant cette lecture, psalmodier ou chanter le graduel et l'alleluia, comme c'est l'usage dans notre diocèse, usage sanctionné par les Statuts synodaux ?

3° Quel est le sens exact du mot *Missæ privatæ ?* Faut-il confondre les *Missæ privatæ* avec les *Missæ lectæ ?* Une réponse récente de l'*Ami* semble dire que seules les *Missæ lectæ* sont défendues aux Féries privilégiées et en Carême, et qu'il est permis, pendant ce temps-là, de chanter tous les jours des messes de *Requiem* et des messes votives.

R. — Ad I. Le Cérémonial des évêques dit que l'eau bénite se renouvelle au moins toutes les semaines, liv. I, ch. 6, n. 2 ; et d'après le Rituel, Tit. VIII, ch. 2, cette eau se bénit 1° avant la grand'messe le dimanche pour l'aspersion, sauf à Pâques et à la Pentecôte où, dans les églises ayant des fonts baptismaux, l'aspersion se fait avec l'eau bénite la veille ; 2° chaque fois qu'on en a besoin, en tout lieu convenable, et à n'importe quel jour et quel moment.

Ces prémisses posées, vous désirez savoir dans quelles églises cette bénédiction est de précepte pour l'aspersion le dimanche ? Un décret *Urbis,* du 15 déc. 1899, n. 4051, ad I, déclare que dans les églises collégiales elle précède *de præcepto* la messe conventuelle chantée le dimanche, soit avec diacre et sous-diacre, soit sans ministres sacrés ; et que si dans les églises non collégiales elle n'est plus de stricte obligation, elle y est du moins facultative, *fieri saltem possit,* et c'est ainsi une pratique qu'il est louable de continuer.

Ad II. La rubrique est muette sur ce que le célébrant doit faire à une messe chantée où il n'y a pas d'acolyte pour psalmodier l'épître *loco consueto ;* mais elle le laisse entendre suffisamment en faisant la remarque que pour l'évangile c'est l'officiant qui doit le chanter lui-même *in cornu evangelii (Ritus serv.,* Tit. VI, n. 8) ; et la S. R. C. consultée sur ce point par le patriarche de Lisbonne a répondu : « Scribatur Emo Patriarchæ Lisbonensi ad mentem. Et mens est quod quum Missa cantetur sine ministris et nullus sit clericus inserviens qui superpelliceo indutus epistolam decantet juxta rubricas, satius erit quod ipsa epistola legatur sine cantu ab ipso celebrante, nunquam vero in ecclesiis monialibus decantetur ab una ex ipsis. » (S. R. C., 23 avril 1875, n. 3350).

C'est assez dire que le célébrant n'a pas à chanter l'épître *in casu* comme une charge qui lui revient de droit, et qu'il lui suffit d'en faire la lecture à voix intelligible ; mais il n'est pas nécessaire pour en arriver là qu'il n'y ait point de clerc élevé à l'ordre de Lecteur pour dire ainsi l'épître, c'est une coutume assez répandue dans les paroisses qu'un chantre ou un servant, même laïque, remplisse cette fonction. En tout cas, quand le célébrant psalmodie l'épître, ce n'est point régulier de chanter durant ce temps le graduel et l'alleluia, et il faut attendre que le servant ait répondu *Deo gratias* pour commencer ce chant. (Barberis, *Manuale di sacre Cerimonie).*

Ad III. On appelle messe privée celle qui ne jouit d'aucun privilège et n'est ni conventuelle, ni paroissiale et se dit à la dévotion de personnes ou de familles particulières.

D'après les nouvelles rubriques du Missel romain que nous avons aujourd'hui sous les yeux, les messes quotidiennes ou privées de *Requiem,* qui se célèbrent *in cantu,* sont permises chaque jour où il n'y a pas d'office double, ni occurrence d'un dimanche même anticipé ou reposé quant à son office, ni incidence de féries, vigiles ou octaves privilégiées. Au contraire, les messes quotidiennes ou privées de *Requiem sine cantu* ne sont permises que les jours où l'office est du rit semi-double, quand il y a un *infra Octavam communem,* le

vendredi qui suit l'Octave de l'Ascension, les féries d'Avent (sauf celles des grandes antiennes du 17 au 23 décembre), l'office *de Beata in Sabbato,* une fête simple ou une férie mineure *per annum ;* et elles sont exclues des Octaves privilégiées, des féries des Quatre-Temps, du lundi des Rogations, des Vigiles, des Octaves simples, et du jour où l'on reprend pour la première fois la messe du dimanche empêché dans sa célébration par une fête de 1re et de 2e cl. ou une fête du Seigneur. Quant au temps de Carême, cette célébration est encore plus restreinte, et elle n'est autorisée qu'une fois par semaine, c.-à-d. le 1er jour où l'on fait d'un semi-double ou d'une férie non privilégiée dans l'église où l'on célèbre la messe. (Tit. III, n. 9).

Telle est la règle à suivre aujourd'hui, et ce n'est qu'en vertu d'indults particuliers que certains diocèses sont autorisés à chanter des messes de *Requiem* trois ou quatre fois la semaine en des jours doubles, excepté en général les dimanches même anticipés ou reportés quant à l'office, les fêtes supprimées, et les octaves, féries et vigiles privilégiées.

A ces réserves près, les églises jouissant de ces indults donnent droit au prêtre de dire des messes de *Requiem* trois ou quatre fois par semaine dans les fêtes doubles, sans avoir à tenir compte des jours semidoubles et simples ; et en chacun de ces jours déterminés les prêtres qui célèbrent dans cette église peuvent tous célébrer une messe de *Requiem*. Mais, par contre, les prêtres dans cette même église n'ont pas chacun le droit de choisir à leur gré le jour qui leur plaît pour dire ces messes de *Requiem* dans les doubles ; car il arriverait souvent que la concession accordée à l'église pour trois ou quatre jours serait en fait dépassée.

Q. — Un curé annonce chaque dimanche au prône les messes qu'il dira pendant la semaine. Doit-il dans la circonstance se contenter de désigner par leur nom de baptême et de famille les personnes à l'intention de qui il célèbrera, ou peut-il, sans contrevenir aux règles de l'Eglise, y joindre le titre nobiliaire ou princier du défunt, s'il y a lieu ?

R. — Quand il s'agit de l'annonce des messes au prône, le prêtre n'a pour but que de faire connaître à l'assistance pour qui il offrira tel jour le saint sacrifice, et de permettre ainsi aux parents et amis d'y assister ou, au moins, d'y joindre leurs vœux et leurs prières. En somme, il n'est tenu qu'à désigner les personnes de manière qu'on ne puisse se tromper sur leur identité, et ce but atteint en énonçant le nom de baptême et de famille, il n'est pas obligé *en soi* d'y joindre le titre nobiliaire ou princier dont ces personnes sont honorées dans le monde. Néanmoins, il ne contreviendrait pas aux règles de l'Eglise en le faisant, et Barufaldi, même à l'occasion du mariage (Rituel, Tit. 42, n. 16) et de la désignation des défunts dans les registres de paroisse (Rituel, Tit. 92, n. 49), reconnaît, avec nombre d'auteurs, qu'on peut très bien « *ad abundantiam juris addere quoque cognomen prosapiæ.* »

Mais tout autre serait la portée d'un titre nobiliaire ou princier, quand le prêtre s'adresse à Dieu qui sait tout, et Gardellini, à la suite de Cavalieri, même parlant des saints, dit : « In orationibus... Deum alloquimur, qui haud eget instrui cujusnam sancti intercessionem postulemus ; quare ab orationibus, aliisque quæ ad divinum pertinent officium, merito ad distinctionem patria apponi vetatur » ; et *ibid.*, decr. 2, num. 2 : « Sicuti namque in præcedenti decreto ponderabamus, Deum quem in orationibus alloquimur, ut intelligat cujus sancti præsidium imploramus, cognomine aliquo nefas est indigere reputare. » (Notes sur le décret général n. 2637, et Cavalieri, t. II, cap. 38, dec. I, n. 4).

L'application de ce principe se retrouve dans tout l'office divin ; mais dans les Calendriers ou Ordos diocésains qui sont faits pour renseigner les prêtres et prévenir toute équivoque sur l'identité des saints, on y lit non seulement leurs noms et qualités, évêques, confesseurs, docteurs, papes, abbés, mais encore leurs surnoms et titres, comme S. Raymond Nonnat, sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, S. Louis roi, S. Wenceslas duc, S. François de Borgia, etc.

Voilà pourquoi dans l'annonce des messes au prône, vous pouvez aussi énoncer le titre nobiliaire ou princier de la personne pour qui vous célébrez, surtout si c'était la coutume de le faire avant vous.

Q. — 1° Peut-on dire la messe *pro sponso et sponsa* un dimanche *anticipé*, ou le 30 décembre quand on fait ce jour-là l'office du dimanche dans l'Octave de Noël ?

2° Le 6 novembre cette année est un dimanche, jour fixé pour l'anniversaire de la Dédicace des églises consacrées. On chantera donc ce dimanche la messe de la Dédicace. Or, l'Ordo diocésain dit que le dimanche suivant on peut de nouveau chanter une seule messe de la Dédicace, même dans les églises consacrées, et ce pour solenniser la Dédicace de la cathédrale qui est le 11 novembre. Pourquoi une seconde messe à 8 jours d'intervalle ? *a)* Le but de l'indult du 14 janvier 1914 est de ne pas troubler la piété des fidèles. Elle n'est pas troublée par une différence de 8 jours. *b)* Les cathédrales qui ont leur Dédicace en mai (Paris) ou en août (Langres) la solennisent comme les autres le dimanche après l'octave de la Toussaint, *sauf quand elles tombent un dimanche,* et dans ce cas, la piété du peuple ayant été satisfaite en mai et en août, on ne solennise rien en novembre, *pas même la Dédicace de l'église propre* qu'on fait en semaine, le 6 novembre. Pourquoi par réciprocité ne pas supprimer la solennité de la Dédicace de la cathédrale quand la Dédicace de l'église propre tombe un dimanche ?

3° Le dimanche 6 novembre étant pour nous double de 1re classe, faut-il observer les prescriptions de l'Ordo qui dit de chanter un service ce jour-là pour les fondations supprimées ? Dans la négative, quand célébrer cette messe de *Requiem ?*

4° Le patron d'une paroisse n'a pas d'office propre, sauf une seule leçon à Matines. Peut-on le jour de sa fête réciter un office propre emprunté à un diocèse ou à une Congrégation ou à l'ancien Supplément *pro aliquibus locis ?*

5° La Dédicace de la cathédrale est le 11 novembre. De nombreuses paroisses ont S. Martin de Tours pour patron. L'Ordo règle que pour ces paroisses la fête de S. Martin sera le 11, la Dédicace de la cathédrale le 12 et les jours octaves respectivement les 18 et 19 no-

vembre. Pourquoi n'a-t-on pas appliqué ici le principe qu'une octave commencée en retard par une église particulière, doit finir le même jour que dans les autres églises, dût-elle n'avoir que 2 ou 3 jours ?

R. — Ad I. Louis Barin, à la suite des nouvelles rubriques du Missel Romain, déclare que la messe propre *pro sponso et sponsa* n'est point permise les jours de dimanches, même anticipés ou renvoyés quant à l'office, et ce sera en particulier le cas cette année le 30 décembre, où il y a l'office reposé du Dim. dans l'octave de Noël. « Missa pro sponsis prohibetur diebus dominicis etiam anticipatis vel repositis quoad officium, proinde et Vigilia Epiphaniæ. »

Ad II. Pour bien comprendre les changements intervenus dans la célébration actuelle des Dédicaces d'églises, reportons-nous au temps de la réforme du Bréviaire par Pie X. Jusque-là, l'anniversaire des consécrations d'églises en France était invariablement fixé au Dimanche tombant après l'octave de la Toussaint, et selon que le prêtre célébrait dans une église consacrée ou non, il faisait l'office même de la Dédicace de l'église paroissiale, dans le premier cas, et celui de la Dédicace de la cathédrale, *ratione subjectionis,* dans le second.

Mais à la suite du *Motu proprio* du 23 oct. 1913, la S. R. C. déclara le 28 du même mois, par décret général, que le dimanche, à l'avenir, ne serait plus le siège fixe et permanent d'aucune Dédicace d'église, et que chaque année cette fête reviendrait à la date anniversaire où s'était faite la consécration propre à chaque église. Toutefois, dans les diocèses où c'était la coutume de célébrer ces anniversaires dans un jour unique et déterminé, l'Ordinaire de ces mêmes diocèses est autorisé à fixer lui-même le jour qu'il choisira une fois pour toutes pour les églises paroissiales consacrées, pourvu qu'il se conforme au *Motu proprio* de Pie X qui exclut formellement le dimanche, et à condition que l'anniversaire de la Dédicace de la cathédrale ait toujours son office à part, à la date même de sa consécration, en qualité de mère et maîtresse de toutes les églises du diocèse.

D'après ces nouvelles rubriques, la Congrégation voyant que ces deux grandes fêtes locales, malgré leur rit de 1re cl. avec octave, et primaires, étaient bien en danger de passer inaperçues pour le peuple, en raison de leur incidence habituelle un jour de semaine et de leur célébration très rare et fort précaire le dimanche, qui coïnciderait seulement par hasard avec elles, permit alors que leur solennité externe pour le peuple se célébrât d'une manière générale comme par le passé le dimanche même où ces anniversaires étaient perpétuellement fixés.

Or le dimanche après l'octave de la Toussaint étant précisément celui qui était le siège de toutes les Dédicaces d'églises, c'est aussi à ce dimanche-là que leur solennité externe revient aujourd'hui de plein droit pour le peuple, quand l'une de ces fêtes, soit de l'église paroissiale, soit de la cathédrale, tombe un jour de semaine. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que le 6 novembre, cette année, étant d'aventure un dimanche, les fidèles ne renvoient pas la solennité externe de leur église consacrée et la fassent avec l'office le jour même ; et au contraire, la Dédicace de l'église cathédrale, cette même année, tombant un jour de semaine, et ayant les mêmes droits à sa solennité externe pour le peuple, on en chantera la messe le dimanche après la Toussaint dans toutes les églises du diocèse, même dans celles qui ne sont pas consacrées, *ratione subjectionis.*

Ad III. Dans les églises paroissiales consacrées, ce dimanche 6 novembre, où l'Ordo prescrit de chanter un service pour les fondations spoliées, les curés de ces églises se contenteront d'appliquer la messe de la Dédicace à l'intention desdites fondations et satisferont ainsi à leur obligation.

Ad IV. Quand le patron d'une paroisse n'a pas d'office propre, sauf une leçon à Matines, on n'est pas libre d'emprunter à son gré un office propre concédé à un diocèse étranger ou une Congrégation ou *pro aliquibus locis;* mais sauf indult qui donne cette faculté, on se contente de prendre l'office du Commun sous le rit de 1re cl. avec octave, et on lui conserve toujours sa 1re leçon propre.

Ad V. Quand une fête propre à un diocèse, comme l'anniversaire de la Dédicace de la cathédrale, est perpétuellement empêchée en son jour d'incidence dans nombre d'églises particulières par suite de l'occurrence de leur fête patronale, on renvoie l'anniversaire de la consécration de la cathédrale au premier jour non semblablement empêché, mais le jour octave n'en reste pas moins fixé à la date fixée par le Calendrier du diocèse. En conséquence, là où le 11 novembre la Dédicace de la cathédrale est empêchée par S. Martin patron et renvoyée au lendemain 12, l'Octave de la Dédicace a un jour de moins que dans les autres églises et finit le 18. (Rubr. nouv. du Bréviaire, Tit. V, n. 6).

Q. — Rome n'a-t-elle pas approuvé un rit ou formule plus courte pour reconsacrer les autels fixes et les pierres d'autel, qui auraient perdu leur consécration par suite de l'ouverture du tombeau faite pour s'assurer de la présence des reliques ?

R. — Oui, cette formule existe ; elle a été donnée par la S. R. C. le 9 sept. 1920 (*Acta* du 1er oct.) et les *Ephémérides Liturgiques* l'ont reproduite *in extenso* dans leur no de novembre de la même année.

Elle s'emploie dans les cas visés par le *Codex,* c. 1200, § 2, 1o et 2o, et il ne faut pas la confondre avec une autre formule donnée le même jour, mais qui vise un autre cas du *Codex,* c. 1200, § 1, et a été reproduite aussi par les *Ephémérides* dans le no d'août 1920.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 16 novembris 1921.
AL. RAVRY, *vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

A QUOI TIENT LA SANTÉ

Les vertiges, maux de tête, malaises nerveux, somnolences, douleurs erratiques, troubles digestifs, etc... dont se plaignent tant de personnes, sont fréquemment le résultat de l'empoisonnement organique par les toxines infectieuses élaborées dans l'intestin. Il suffit d'assurer la complète exonération journalière de l'abdomen pour voir s'évanouir tous ces symptômes en même temps que renaissent les forces et l'harmonie de la santé. Le corps médical apprécie surtout les mérites du **Grain de Vals**, laxatif doux par excellence, auquel le corps ne s'habitue jamais et qui possède d'incontestables supériorités sur tous les produits similaires (et ils sont nombreux) de la pharmacie contemporaine.

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'Abbé ROUS en 1871

SPÉCIALITÉ DE VINS DE MESSE

Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts

VINS CHOISIS DE TABLE, blanc et rouge
livrés en barriques et feuillettes

Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales)

PHARMACIE DE ROME

La mieux approvisionnée et la moins chère de Paris
LIVRAISONS -:- EXPÉDITIONS
TOUTES
SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES
françaises et étrangères
AMPOULES - CACHETS - COMPRIMÉS
SIROPS - PASTILLES - PILULES, ETC.
PARFUMERIE - SAVONS - PRODUITS DE BEAUTÉ
HUILES de FOIE de MORUE
BANDAGES
BAS A VARICES - CEINTURES
ORTHOPÉDIE
ARTICLES D'HYGIÈNE
LUNETTERIE
LABORATOIRES D'ANALYSES
Médicales et Alimentaires

NOTICES & BROCHURES gratis sur demande — *Téléphone : WAGRAM* 85-19, 62-29, 63-79

A. BAILLY, 15, Rue de Rome, PARIS

HUILE blanche franco 5 lit. 21 fr., 10 lit. 40 fr.
de table extra » 22 » » 42 »
olive pure douce » 27 » » 53 »
Cafés verts et torréfiés. — Savon pur 72% postal 10 k. brut 26 fr. f^co.
Œuvre de Ste-Thérèse, MARSEILLE. Chèque Postal 59-29

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE, FAIBLESSE, CHLOROSE
Sirop de **DESCHIENS** à l'Hémoglobine
Régénérateur du sang, prescrit par l'élite médicale.
Supérieur à la viande crue et aux ferrugineux.
DESCHIENS, Paris, 9, Rue Paul Baudry 6 fr. franco et Phar^ies.

J. de GIGORD, Editeur, 15, rue Cassette, PARIS

LA GRANDE GUERRE

1914-1918, SIMPLE RÉCIT
In-8, nombreuses cartes en noir et en couleur. 6 fr.
- PAR LE GÉNÉRAL NIOX -

SIROP LAMOUROUX
contre TOUX, GRIPPE, BRONCHITE
VENTE au détail: 28, Rue de Richelieu, PARIS
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES

La Librairie René GIARD, 2, rue Royale, à LILLE, **achète** au maximum de leur valeur toutes bibliothèques et lots de livres de théologie, patrologie, littérature, etc., fins d'éditions. — *Catalogue périodique gratuit.*

RHUMATISANTS & GOUTTEUX

ne souffrez plus. Guérissez-vous sûrement avec la véritable poudre **PISTOIA** PLANCHE ne contenant ni colchique ni substances vénéneuses.
La boîte 5 fr. — Ph^ie Planche, 1, boul. de la Madeleine. Marseille.

VINS de BORDEAUX

VINS DE TABLE, rouges et blancs — VINS FINS
COGNACS — RHUMS
« **BULO RUM MONOPOLE** » Spécialité de la Maison
GAUDRAP & C^o, 43, quai des Chartrons, BORDEAUX
Envoi gratis du Catalogue sur simple demande

VITRAUX MOSAIQUES D'ART

MAUMEJEAN FRÈRES, Paris
6, RUE BEZOUT (XIV^e)
Envoi de l'album et devis sur demande

LA CIERGERIE LITURGIQUE

des PP. TRAPPISTES, de N.-D. des Dombes
à MARLIEUX (Ain)
connue et **appréciée** dans plus de 60 diocèses de France, envoie ses produits aux Missions les plus lointaines.

Demandez aussi : **LA MUSCULINE** des PP. TRAPPISTES de N.-D. des Dombes
Bonbons de viande crue contre la tuberculose, la phtisie, l'anémie, etc.

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE, *96, rue Notre-Dame des Champs,* à PARIS
Maison fondée à Metz en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande

LISEZ CECI M^me L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève**, fondé en 1884, 2, r. Péclet, **à Besançon**, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie** et **Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1^res communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.

LIBRAIRIE DE L'ART CATHOLIQUE
6, Place Saint-Sulpice, PARIS
VIENT DE PARAITRE :

SELECTA CANTICA par l'abbé F. BRUN
avec une étude de Vincent d'Indy

Ce recueil de 100 cantiques composé d'œuvres de Bordes, V. d'Indy, F. Brun, de la Tombelle, de Séverac, P. Berthier, L. Perruchot, Boyer, de cantiques grégoriens, etc., se recommande par la distinction et la facilité de ses mélodies et répond exactement au vœu de S. S. Pie X demandant que l'on prie sur de la beauté.
L'exemplaire broché : 4 **francs.** — *Cartonné :* 5 **francs.**
— *Edition avec accompagnement :* 12 **francs.**
Remise importante par nombre